A
000 107 067
1

Montagnards et Girondins

par

P. COSSERET

ifornia
onal
ity

PARIS
ALBIN MICHEL

Montagnards et Girondins

PORTRAITS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

PAUL COSSERET

Montagnards et Girondins

PORTRAITS HISTORIQUES & LITTÉRAIRES

Préface de E. Lagrillière-Beauclerc

ILLUSTRÉ DE 15 GRAVURES SUR BOIS

PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, rue Huyghens, 22

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

PRÉFACE

Il est peu de périodes de notre histoire de France qui aient été plus souvent narrées, plus souvent analysées que la période d'évolution sociale qui, dans l'ensemble de ses faits, s'appelle : La Révolution Française.

On a beaucoup écrit sur cette période intéressante, sorte de réaction brutale, née des excès de la corruption de la Régence et de l'affaiblissement des mœurs, affaiblissement résultant d'un repos de soixante ans, ayant laissé à la pensée le loisir de mûrir et de se développer dans toutes les classes de la nation.

Louis XVI arriva à une heure où le peuple avait déjà une conception vague de la liberté et des aspirations vers un idéal que lui avaient fait entrevoir les Economistes et les Encyclopédistes du XVIII^e^ *siècle.*

Montesquieu, J.-J. Rousseau, Diderot, Voltaire et d'autres encore, avaient ouvert les yeux de la foule sur les droits d'un peuple libre, en même temps qu'ils détruisaient une partie des préjugés ataviques qui dormaient encore dans les cerveaux.

Peu à peu, l'indépendance de la pensée se dégageait des brumes qui, pendant des siècles, l'avaient enveloppée; et la liberté, née de la raison, allait bientôt remplacer cette liberté relative née des mœurs qui n'est, en réalité, qu'un faible et regrettable pastiche de la première.

Quand la Révolution éclata, l'Europe surprise se demanda comment tant d'années de corruption et d'asservissement moral avaient pu laisser à la France tant d'énergie vitale, tant de puissance d'action pour secouer ainsi la lourde poussière des siècles sur le vieux monde ébranlé.

C'est que des hommes étaient nés, nourris des grands philosophes, imprégnés des idées nouvelles que ces derniers avaient semées dans les cervelles comme se sème le blé dans un sillon fertile.

Or, il s'est trouvé bon nombre d'écrivains pour analyser les résultats de cette explosion de l'esprit de liberté, pour

250314.1

narrer par le détail tous les événements de cette époque tourmentée dont les côtés tragiques n'excluent pas la grandeur.

On a, en un mot, écrit de toutes façons l'Histoire de la Révolution Française, mais on n'avait pas encore songé à réunir en un seul volume les portraits de tous ceux qui apportèrent au mouvement révolutionnaire l'appoint de leurs talents, de leur volonté et de leur énergie.

Cette lacune, M. Paul Cosseret vient de la combler. Sous le titre : « Montagnards et Girondins », *il vient de grouper une série de biographies des hommes de la Révolution, frappantes de vérité et saisissantes par la note caractéristique qui précise nettement chacune d'elles.*

Cette œuvre semble écrite en quelques jours tellement la lecture est facile, la compréhension aisée.

Pourtant, que de recherches elle a nécessitées! que de journées de travail elle a données à M. Paul Cosseret qui, en historien laborieux et consciencieux, a voulu faire de ces médaillons des portraits vécus empruntés uniquement à l'histoire.

La jeunesse, à laquelle ce livre s'adresse spécialement, trouvera là, sans efforts, la conception claire et résumée du caractère des personnages exposés dans la pleine lumière de l'analyse.

On sait, après avoir lu Montagnards et Girondins, *ce qu'il faut penser de telle ou telle individualité ayant joué un rôle dans le grand drame de notre histoire nationale.*

Ce livre synthétise des idées et permet de formuler sur chacun des hommes de cette époque un jugement sincère et raisonné, échappant aux mirages de la légende.

Je ne puis, pour ma part, que féliciter hautement M. Paul Cosseret d'avoir su produire un livre aussi utile, aussi instructif, aussi fertile en enseignements divers, et résumant dans son esprit le crépuscule de ce XVIII^e *siècle dont la flambée rouge servit en quelque sorte d'aurore à notre société moderne.*

E. Lagrillière-Beauclerc.

MONTAGNARDS ET GIRONDINS

PORTRAITS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

COUTHON

Note biographique. — COUTHON (Georges). — Né en 1756 à Orcet (Auvergne). — Mort à Paris sur l'échafaud, le 28 juillet 1794.

Avocat, puis président du tribunal de Clermont-Ferrand. Député en 1791 à l'Assemblée législative; puis à la Convention nationale.

En 1793 devint, avec Robespierre et Saint-Just, membre du Comité de Salut Public. Il joua dans le procès de Louis XVI un rôle important et prit ensuite une part active à la répression de la révolte de Lyon.

La Convention avait ordonné la destruction totale de cette ville.

Couthon se borna à un simulacre légal; fit nommer un comité de démolition; mais ne voulant point assumer l'odieux de cette mesure, se fit rappeler par la Convention. Sa mission terminée, il revint siéger au Comité de Salut Public jusqu'au 9 Thermidor.

Il tomba, entraîné par Robespierre, fidèle jusqu'à la mort à sa politique et à son amitié.

Le « *Mens sana in corpore sano* » peut être considéré comme une règle générale; mais cette règle a historiquement des exceptions multiples et glorieuses.

Pascal fut moribond en naissant, Voltaire fut malade toute sa vie.

A considérer Couthon, on se demande s'il n'y a pas précisément chez les infirmes, chez les gens privés de l'activité matérielle, une activité intellectuelle qui croît, par antithèse, en raison directe de la paralysie des membres. A la suite d'un refroidissement contracté dans un

marécage, celui qui devait être un des cerveaux de la Convention perdit à peu près complètement l'usage de ses jambes.

Avant cette catastrophe, il exerçait, à Clermont, la profession d'avocat et vivait dans une modeste aisance.

Très bon, très compatissant aux misères des humbles, Couthon s'était fait leur défenseur, et le peuple clermontois, dans sa reconnaissance, l'appelait *l'avocat des pauvres*. Chez Couthon, les sans-monnaie étaient sûrs d'être bien accueillis.

Aussi, quelle peine ne ressentirent-ils pas lorsqu'ils apprirent l'accident arrivé subitement au jeune homme et quand ils surent des médecins qui le soignaient qu'il resterait estropié pour les restant de ses jours.

Les ennemis qu'il aura au sein de la Convention le nommeront par dérision le *cul-de-jatte*.

Eh bien! cet homme qui ne pouvait pas se mouvoir, nous allons le voir agir.

Privé du mouvement, il se réfugia dans la pensée, autre et plus noble forme de l'activité humaine, et tout ce qu'il entreprendra, il le poursuivra sans relâche.

Le roi Louis XVI, parjure au peuple, sera son grand ennemi. Couthon, dès la Législative, s'en montra adversaire.

A la Convention, il s'acharne à la chute de l'homme qui a perdu, sur le chemin de Varennes, l'inviolabilité monarchique.

Le 27 décembre 1792, il parle ainsi :

« Louis Capet est accusé de grands crimes; dans ma conscience, il en est convaincu. S'il est accusé, il faut qu'il soit jugé, parce qu'il est dans la justice éternelle que quiconque est coupable soit condamné. Il est impossible que, dans une société organisée, un crime commis soit impuni.

« Par qui Louis Capet sera-t-il jugé?

« Par vous; car la Nation, en vous envoyant, vous a constitués grand tribunal, tribunal *ad hoc*.

« Lorsque l'Assemblée Législative, le 10 août, a remarqué cet individu, réunissant à lui seul le pouvoir suprême,

COUTHON

elle a jugé avec raison qu'aucune autorité constitué ne pouvait le juger. Le Corps législatif a déclaré son embarras au peuple et l'a invité à nommer des représentants qui eussent plus de pouvoir que lui pour le juger. Qu'a fait le peuple? Il a nommé la Convention nationale dans le sens indiqué par le Corps législatif, il a suivi à la lettre, dans les élections, tout ce que le Corps législatif a proposé; donc, vous êtes ce que le Corps législatif demandait; vous êtes le tribunal *ad hoc* par qui Louis XVI doit être jugé. »

Lorsqu'on vient à parler de la manière dont les questions relatives à la culpabilité de Louis XVI seraient posées à la Convention nationale, Couthon, après Garnier (de Saintes) et Cambacérès, prit la parole.

« C'est une chose bien affligeante pour la chose publique que de voir le désordre où se trouve l'Assemblée; voilà trois heures que nous perdons notre temps pour un roi. Sommes-nous des républicains? Non! nous ne sommes que de vils esclaves! (*Un cri unanime s'élève des tribunes : Oui! oui!*) Il n'y a ici personne qui ne soit convaincu que Louis est coupable; donc, il n'y a aucun inconvénient à déclarer que la priorité sera accordée à la question de savoir si Louis est, ou non, coupable, et de passer ensuite à l'appel nominal. »

A l'appel nominal, Couthon vote la mort, et après la condamnation, il demande l'exécution dans les délais légaux.

Il s'élève cette fois à la véritable et grande éloquence :

« Faites attention, citoyens, que Louis est instruit de son sort, que tous les moments de retard sont autant de supplices. Le décret est porté; il faut qu'il s'exécute comme les jugements criminels, c'est-à-dire dans les vingt-quatre heures; autrement, il n'y aurait plus de dignité dans la Convention nationale, plus de stabilité dans ses décrets; car il serait possible que par des discussions incidentes, astucieusement jetées dans l'Assemblée, une minorité obstinée parvînt à dénaturer tous les décrets. Je sais bien que par le grand exemple que nous allons donner aux peuples dont les yeux sont fixés sur nous, nous nous sommes déclarés les ennemis des despotes, et que nous avons pro-

voqué sur nous la haine et la rage de tous les tyrans. Mais ces restrictions, ces demi-mesures, qu'on pouvait admettre avant le jugement, sont actuellement déplacées, et tel est le service que nous sommes appelés à rendre au genre humain, que nous ne devons pas craindre de déchirer le masque et le prestige de la royauté, et d'apprendre aux peuples comment il faut traiter les tyrans. Je ne suis pas du nombre de ceux qui craignent les despotes étrangers. Le coup qui fera tomber la tête de Louis retentira jusqu'autour de leurs trônes, et en ébranlera les fondements : au reste, préparons-nous à les repousser; travaillons-y sans relâche, occupons-nous des moyens de faire la guerre et croyons que les Français, qui ont tout sacrifié pour la liberté, sauront encore la défendre. Je demande qu'au lieu de faire une adresse au peuple, vous ordonniez au pouvoir exécutif d'envoyer votre décret aux départements par des courriers extraordinaires et de se charger de son exécution dans les vingt-quatre heures. Nous sommes ici pour le salut public, il est peut-être attaché à votre délibération : je demande que nous prononcions sans désemparer. »

On voit par ces trop courts fragments que la caractéristique de l'éloquence de Couthon est la netteté et la précision.

Les raisonnements — dans presque toutes ses phrases il y en a un — sont en quelque sorte mathématiques.

Ce paralytique veut que l'idée marche; que la phrase fasse des pas comptés et arrive à la preuve. Ses discours sont des démonstrations; ses phrases des théorèmes; il visa et atteignit mathématiquement ce but : la chute de la royauté.

ROBESPIERRE

Note biographique. — ROBESPIERRE (Marie-Isidore-Maximilien). — Né à Arras le 6 mai 1758.

Décapité à Paris le 10 Thermidor, an II (22 juillet 1794).

Elève au collège d'Arras et orphelin à sept ans, termina ses études au collège Louis-le-Grand.

Doué d'une grande facilité littéraire, il devint, après avoir fait son droit, directeur de l'Académie d'Arras, en 1789.

Il exerçait, dans cette ville, la profession d'avocat, quand ses concitoyens l'envoyèrent siéger à la Constituante.

A la première Assemblée, il demanda — lui qui devait envoyer à l'échafaud ses ennemis, et même ses amis — l'abolition de la peine de mort.

Réélu à la Convention, il fut de ceux qui combattirent le plus énergiquement Louis XVI.

Son système politique était d'effrayer les adversaires du plan social qu'il rêvait.

Disciple de la philosophie de Rousseau, il vit avec chagrin l'athéisme pénétrer avec Hébert et Chaumette dans la Convention, et il abattit les Hébertistes comme athées, de même que les Dantonistes comme *modérés*.

Sévère et austère dans ses mœurs, rigide et implacable dans sa politique, il vit la Convention se révolter contre ce qu'on appelait « sa tyrannie ».

Le 9 thermidor vit sa défaite.

Le lendemain vit sa mort.

Robespierre, à dix ans, était, s'il faut en croire sa sœur Charlotte, un petit homme studieux et grave, rangé, menant la vie méthodique de l'écolier pauvre, et ne s'occupant, sur les bancs de Louis-le-Grand, qu'à justifier la confiance de ses protecteurs, par des succès universitaires acquis au prix d'un labeur opiniâtre.

Pendant les vacances, à Arras, il n'avait d'autre distraction que sa volière de pigeons.

Quittant le collège en 1778, il eut la bonne fortune de voir l'auteur du *Contrat social* et cette entrevue décida, si l'on peut dire, l'orientation de sa vie.

Charlotte de Robespierre nous a, en effet, conservé dans ses mémoires ces quelques lignes composées par Maximilien et adressées « aux mânes de Rousseau » :

« Je t'ai vu dans les derniers jours, et ce souvenir est, pour moi, la source d'une joie orgueilleuse; j'ai contemplé tes traits augustes, j'y ai vu l'empreinte des noirs chagrins auxquels t'avaient condamné les injustices des hommes. Dès lors, j'ai compris toutes les peines d'une noble vie qui se dévoue au culte de la vérité: elles ne m'ont pas effrayé. La conscience d'avoir voulu le bien de ses semblables est le salaire de l'homme vertueux; vient ensuite la reconnaissance des peuples, qui environne sa mémoire des honneurs que lui ont donné ses contemporains. Comme toi, je voudrais acheter ces biens au prix d'une vie laborieuse, au prix même d'un trépas prématuré. »

Voilà qui résume toutes les tendances de Robespierre.

C'est ce désir des honneurs civiques qui le guidera dans le dédale de la Révolution et qui l'amènera sans secousse à ce « trépas prématuré » qu'il prévoit de façon prophétique. Nous voudrions le montrer à la tribune, au moins dans ses principaux discours; mais ce serait l'objet de tout un livre et nous ne pouvons que glaner dans l'œuvre féconde.

Dans le discours sur la question de la guerre, question qui divisa si profondément les Jacobins et la Gironde, il dit :

« Le véritable Coblentz est en France. Celui de l'évêque « de Trèves n'est que l'un des ressorts d'une conspiration « profonde tramée contre la liberté, dont le foyer, dont le « centre, dont les chefs sont au milieu de vous. Si vous « ignorez tout cela, vous ignorez tout ce qui passe dans « ce pays-ci; si vous le savez, pourquoi le niez-vous? »

ROBESPIERRE

Robespierre enfermait ainsi son ennemi Brissot dans un dilemme dont le Girondin ne pouvait sortir. Dans un autre discours, il s'élève encore contre le projet de guerre, car il n'y a, dit-il, ni soldats, ni généraux.

« Où est-il, le général qui, imperturbable défenseur des « droits du peuple, éternel ennemi des tyrans, ne respira « jamais l'air empoisonné des cours; ce général dont les « mains pures de sang innocent et des dons honteux du « despotisme sont dignes de porter devant nous l'étendard « sacré de la Liberté? »

Ici, interviennent les souvenirs classiques. Le boursier de Louis-le-Grand se souvient de ses discours latins.

« Où est-il, ce nouveau Caton, ce troisième Brutus? Ce « héros encore inconnu, mettons-le à notre tête!... Où est- « il?... Où sont-ils ces héros qui, au 14 juillet, trompant « l'espoir des tyrans, déposèrent leurs armes aux pieds de « la patrie alarmée? Soldats de Châteauvieux, approchez! « venez guider nos efforts victorieux!

« Où êtes-vous?... Hélas, on arracherait plutôt sa proie « à la mort qu'au désespoir ses victimes! Citoyens, qui, les « premiers, signalâtes votre courage devant les murs de « la Bastille, venez! La patrie, la liberté, vous appellent « aux premiers rangs.

« Hélas! on ne vous trouve nulle part... Venez, au moins, « gardes nationales qui vous êtes spécialement dévouées « à la défense de nos frontières, dans cette guerre dont « une cour perfide nous menace. Venez!... quoi, vous « n'êtes point encore armées?... Mais voilà tous les ora- « teurs de la guerre qui m'arrêtent! voilà M. Brissot qui « me dit qu'il faut que M. le comte de Narbonne conduise « toute cette affaire, qu'il faut marcher sous les ordres de « M. le Marquis de Lafayette! »

.....

Très adroitement, l'orateur, qui a feint d'entrer un instant dans les vues de la Gironde, continue pour conclure :

« Ah! Français ce seul mot a rompu tout le charme, il « anéantit tous mes projets. Adieu, la liberté des peuples! « Si tous les sceptres des princes d'Allemagne sont brisés, « ce ne sera pas par de telles mains!... »

Au moment du procès de Louis XVI, Robespierre soutient la même thèse que Couthon : il faut que Louis soit jugé, condamné, exécuté. Ce discours se recommande par une forme impeccable et une habile rhétorique. Il faudrait le citer en entier, mais en voici les meilleurs morceaux :

« Louis fut roi, et la République est fondée; la question « fameuse qui nous occupe est décidée par ces seuls mots : « Louis a été détrôné par ses crimes. Louis dénonçait le « peuple français comme un rebelle; il appelle, pour le « châtier, les armes des tyrans, ses confrères : la victoire « et le peuple ont décidé que lui seul était rebelle; Louis « ne peut donc être jugé; il est déjà jugé ; il est condamné, « ou la République n'est pas absoute. »

Et il développe avec une habileté machiavélique son thème principal : Si Louis est innocent, tous les défenseurs de la liberté deviennent des calomniateurs! Au nom de la question d'Etat, il a le regret de dire que « Louis doit mourir parce qu'il faut que la patrie vive. »

Mais le plus grand effort oratoire de Robespierre eut lieu la dernière fois qu'il prit la parole. Il s'agissait pour lui, après avoir ruiné les autres, de se sauver lui-même.

Ecoutez-le, le 8 thermidor. Voici, comme, à son tour, il répond à l'accusation de tyrannie.

« Ils m'appellent tyran! si je l'étais, ils ramperaient à « mes pieds, je les gorgerais d'or, je leur assurerais le « droit de commettre tous les crimes et ils seraient recon- « naissants. Si je l'étais, les rois que nous avons vaincus, « loin de me dénoncer (quel tendre intérêt ils prennent à « notre liberté!) me prêteraient leur coupable appui. »

L'argument était sans réplique, mais la passion ne raisonne pas et c'est à la passion qu'obéissait alors l'Assemblée.

Robespierre, se sentant perdu, envisage froidement la perspective de la mort. Ses ennemis coalisés la demandent.

« Oh! dit-il, je la leur abandonnerai sans regret, ma « vie! j'ai l'expérience du passé et je vois l'avenir. Quel « ami de la patrie peut vouloir survivre au moment où il « n'est plus permis de la servir et de défendre l'innocence « opprimée? Pourquoi demeurer dans un ordre de choses « où les plus viles passions, où les craintes les plus ridi- « cules occupent dans les cœurs la place des intérêts sacrés « de l'humanité?

« Comment supporter le supplice de voir cette horrible « succession de traîtres plus ou moins habiles à cacher « leur âme hideuse sous le voile de la vertu et même de « l'amitié, mais qui, tous, laisseront à la postérité l'embar- « ras de décider lequel des ennemis de mon pays fut le « plus lâche et le plus atroce? En voyant la multitude « des vices que le torrent de la Révolution a roulé pêle- « mêle avec les vertus civiques, j'ai craint, quelquefois, « je l'avoue, d'être souillé aux yeux de la postérité par le « voisinage impur des hommes pervers qui s'introduisent « parmi les sincères amis de l'humanité et je m'applaudis « de voir la fureur des Verrès et des Catilina de mon pays « tracer une ligne profonde de démarcation entre eux et « tous les gens de bien. J'ai vu, dans l'Histoire, tous les « défenseurs de la liberté accablés par la calomnie, mais « leurs oppresseurs sont morts aussi. Les bons et les « méchants disparaissent de la terre, mais à des conditions « différentes. Français! ne souffrez pas que vos ennemis « osent abaisser vos âmes et énerver vos vertus par leur « désolante doctrine. Non, Chaumette, non, la mort n'est « pas un sommeil éternel. Citoyens, effacez des tombeaux « cette maxime gravée par des mains sacrilèges qui jette « un crêpe funèbre sur la nature, qui décourage l'inno- « cence opprimée et qui insulte à la mort, gravez-y plutôt « celle-ci : La mort est le commencement de l'immor- « talité!... »

Voilà le chant du cygne. Le lendemain, Robespierre tombait frappé par le coup de pistolet de Thermidor.

Il y a là une véritable éloquence. On ne peut lui reprocher que d'être trop travaillée. On peut aussi trouver qu'elle reflète trop souvent les soucis personnels de Maximilien. Chose curieuse, cet ami de la vérité ne sait pas la rendre aimable. Il la dit, mais ne la fait point aimer. Et pourtant, l'art oratoire n'a pas de secrets pour lui. Il sait toujours se montrer correct, élégant, dans sa forme et dans sa pensée. Pourquoi, avec tant de qualités, nous déroute-t-il quelquefois, pourquoi ne le suivons-nous pas sans cesse! C'est que l'art l'a éloigné de la nature, et l'artifice du naturel. Il est convaincu et non passionné et nous ne sentons pas, en lui vibrer la fibre humaine. Il n'est pas un orateur de la Révolution, il est la formule révolutionnaire.

Vrai et insensible, comme toute formule.

C'est ce qui fait que, malgré son indéniable talent, nous voyons en lui un orateur plus digne d'estime que d'affection.

Robespierre ne prévoyait-il pas le jugement que l'on porte aujourd'hui sur sa personnalité, quand il disait dans ces vers que la main pieuse de Charlotte nous a conservés:

> Le seul tourment du juste à son heure dernière
> Et le seul dont alors je serai déchiré,
> C'est de voir en mourant, la pâle et sombre envie
> Distiller sur mon front l'opprobre et l'infamie;
> De mourir pour le peuple et d'en être abhorré.

SAINT-JUST

Note biographique. — SAINT-JUST (Louis-Antoine-Florelle de). — Né à Marcy, dans le canton de Decize (Nièvre), le 25 août 1767.

Fils d'un chevalier de Saint-Louis, qui s'était établi près de Noyon, à Blérancourt.

Il fit ses humanités au collège des Oratoriens de Noyon, et son droit à Reims.

Après le 10 août, nommé député à la Convention nationale, il siégea à la Montagne, à côté de Robespierre, dont il devint l'ami et le séide. Nommé membre du Comité du Salut Public, il fit partie du groupe des « gens de la haute main ».

Commissaire de la Convention aux armées, il partit dans le Bas-Rhin avec Philippe le Bas.

Il montra dans les combats un inébranlable courage, et dans l'application des lois martiales et de la discipline, une inflexible rigueur.

Mais grâce à cette sévérité énergique, il fut l'un des plus puissants organisateurs des armées de la République.

Partisan dévoué de Robespierre, dont il seconda toujours la politique, il tomba au lendemain du 9 Thermidor (le 28 juillet 1794).

La Révolution française a eu ses enfants terribles. Camille Desmoulins et Saint-Just furent du nombre.

Saint-Just, le plus jeune des deux, sortit du collège pour entrer dans l'action.

Son esprit, fortement nourri des théories grecques et romaines, rêvait une résurrection de ce passé évanoui, mais grandiose, depuis lequel il trouvait qu'aucun événement digne de l'Histoire ne s'était passé, depuis lequel il voyait le *monde vide*.

Ce jeune homme avec ces idées préconçues, ancrées, si l'on peut ainsi dire, dans la rectitude de son jugement, débarque à Paris, léger d'argent, riche d'espoirs, avec la volonté arrêtée de remuer le monde. Il nous fait, je ne sais pourquoi, penser à certains héros de Balzac dont il a l'âge, la ténacité, l'esprit de suite et aussi l'aspect élégant et quelque peu provincial.

C'est qu'il y a chez lui du personnage de roman d'aventures. Il a de plus la beauté régulière de l'éphèbe grec et un nom qu'on dirait donné par une fée printanière: il s'appelle Florelle de Saint-Just, il a vingt-quatre ans.

Il vient, en effet, courir une grande aventure : la Révolution française.

La noblesse provinciale comptait quelques-uns de ses membres qui, comme Saint-Just, dans un louable sentiment d'équité, ne demandaient qu'à embraser les idées nouvelles.

Du jour où Saint-Just connut Robespierre, il suivit sa voie, tracée désormais. Urbanité, correction de tenue et de langage, tout portait Saint-Just vers Maximilien.

Dès lors, au contact de l'incorruptible, il subit une véritable transformation : rien ne resta de l'adolescent léger et railleur. Cette transformation fut aussi soudaine que profonde.

Le héros de roman devint héros de drame. Il appliqua sa passion à la seule chose publique: le conventionnel était né.

Délégué aux armées, on sait avec quelle vigueur il s'acquitta de son mandat. Il y apporta une énergie sombre. Inflexible, mais juste, et voulant en quelque sorte mériter son nom, il apporta dans l'accomplissement de ses missions un soin jaloux.

Une dénonciation faite à Saint-Just était toujours suivie de mort. Mort du dénoncé, si la dénonciation était fondée; mort du dénonciateur, si la dénonciation était calomieuse.

Ce fut lui qui, avec une éloquence à la fois insidieuse et redoutable, fit déclarer traîtres à la patrie ceux des Giron-

SAINT-JUST

dins qui avaient pris la fuite. Ce réquisitoire est trop connu pour que nous en citions des extraits.

Il sera plus intéressant de montrer Saint-Just dans une question militaire qui fut particulièrement de sa compétence.

Le 28 janvier 1793 s'ouvre la discussion sur le projet de décret présenté par Sieyès, au nom du comité de défense générale, relativement à l'organisation du Ministère de la Guerre.

Saint-Just demande une organisation plus précise, plus réglementée.

La rectitude de son esprit va paraître à nos yeux, bien plus que dans son violent plaidoyer contre les Girondins.

Après avoir montré les défauts inhérents au système des fournitures d'armées, les vices du comité des achats, il raisonne en ces termes:

« Le ministre manque également des moyens de surveiller la fidélité des achats. Le comité compte avec le ministre, mais sans responsabilité effective, puisque le ministre est sans mesures et sans poids. Le ministre lui-même ne passe aucun marché de subsistances, il n'est point le pivot de l'administration, il en est le spectateur. Les préposés aux charrois, les distributeurs et les agents subalternes comptent également avec la régie de manutention qui manque de garantie contre eux-mêmes, comme le ministre en manque contre elle. La régie est sans compétence effective sur le nombre et le complet des corps. La moitié des rations est pillée, les camps sont des foires où la patrie est à l'encan. Rien n'est contesté et beaucoup de fripons traitent de confiance les uns avec les autres. Vous devez croire, et la triste expérience se renouvelle tous les jours, vous devez croire que le même désordre doit régner dans toutes les parties. Si le courage des soldats pouvait dépendre du malheur et de l'anarchie présente, la Liberté ni la République ne verraient le printemps prochain; les ministres et vous, ne savez où porter la main; le fragile édifice du gouvernement provisoire tremble sous vos pas: l'ordre présent est le désordre mis en lois... Vous voulez que l'ordre naisse du chaos, vous voulez l'impossible. »

Tout en appuyant une partie du projet de Sieyès, il en combat une autre par laquelle le ministre de la Guerre aurait une suprématie absolue.

Et, en véritable homme d'Etat, le jeune conventionnel continue:

« Ce n'est pas seulement la puissance qu'il — (le décret demandé par Sieyès) — donne au ministre, que je veux combattre, mais la puissance du conseil dont il serait membre. Il serait possible que ce conseil, renfermant dans lui-même tous les éléments de la force et de la corruption, créât, par l'abus du pouvoir, cette nécessité qui ramène un grand peuple à la monarchie.

Il ne suffit point, pour diviser le pouvoir, de diviser les attributions en différents ministères particuliers, si ces attributions se confondent ensuite dans le même point pour ne former, en effet, qu'un seul pouvoir. D'un autre côté, le ministre, s'il était incorruptible, n'aurait que sa voix dans un conseil de plusieurs membres et deviendrait un chef illusoire. Il est donc nécessaire de prendre un parti entre ces deux extrémités, en sorte que votre ministre ne soit point nul ou tout-puissant.

Mais la guerre n'est-elle point un état violent, et l'administration de la guerre doit-elle faire partie du gouvernement intérieur permanent?

Je ne le crois. Le gouvernement civil, dans un état comme le nôtre, devra nécessairement avoir une certaine rectitude. Peut-être, sous certains rapports, les deux pouvoirs auront-ils besoin d'être balancés l'un par l'autre, car, sans ce balancement de pouvoirs, la Liberté serait peut-être en péril, n'étant constituée que sur une base mobile et inconsistante, si les législateurs, en certains cas, étaient sans frein. Je voudrais qu'il me fût permis de traiter cette question fondamentale sans sortir absolument de mon sujet; j'y reviendrai ailleurs; je dirai seulement que, lorsque dans une grande république, la puissance qui fait des lois doit, en certains cas, être balancée par celle qui les exécute, il est dangereux que celle-ci devienne terrible et n'avilisse la puissance législative... Si l'on remarque

bien la principale cause de l'esclavage dans le monde, c'est que le gouvernement, chez tous les peuples, manie les armes. Je veux donc que la puissance nommée *exécutive* ne gouverne que les citoyens.

La direction du pouvoir militaire (je ne dis pas l'exécution militaire) est inaliénable de la puissance législative ou du souverain: c'est la garantie du peuple contre le magistrat.

Alors la patrie est le centre d'honneur. Comme on ne peut plus rien obtenir de la faveur et des bassesses qui corrompent le magistrat, il se décide à parvenir aux emplois par le mérite et l'honnête célébrité. Vous devenez alors la puissance suprême et vous liez, à vous et au peuple, les généraux et les armées. »

Il y a dans ces considérations un vrai sens politique; on les dirait exprimées par quelque diplomate vieilli sous le harnois.

L'orateur a vingt-quatre ans!

Chez lui, comme chez le paladin Rodrigue, la valeur n'attend pas l'âge...

Saint-Just, entraîné dans la chute de Robespierre, auquel, au neuf Thermidor, il avait voulu rester fidèle, tomba avec son maître et son ami.

Il le réconforta au pied de l'échafaud, et, tandis qu'une populace obéissant au revirement politique l'injuriait, il dit en vrai héros de l'antiquité:

— Dédaignons tout cela et mourons en républicains.

Il avait vingt-six ans.

MARAT

Note biographique. — MARAT (Jean-Paul). — Né en Suisse, à Boudry, principauté de Neuchâtel, en 1743. — Assassiné à Paris en 1793.

Médecin, il exerçait cette profession aux écuries du comte d'Artois au commencement de la Révolution. Il avait une solide instruction; mais, n'ayant qu'à moitié réussi dans la carrière qu'il avait embrassée, il fut rapidement aigri contre l'état social dans lequel il vivait.

Fondateur et rédacteur en chef du journal l'*Ami du Peuple*, il se signala par des opinions d'une grande violence.

Député de Paris à la Convention, il vota la mort de Louis XVI et l'exécution dans les vingt-quatre heures.

Il attaqua les Girondins, dont il se déclarait hautement l'ennemi; mais il périt avant eux.

Une jeune fille, Charlotte Corday, dévouée à la politique girondine, et qui, sur la foi de Buzot, réfugié à Caen, prenait Marat pour un monstre, vint à Paris, s'introduisit auprès de lui et le poignarda dans son bain, le 13 juillet 1793.

La Convention vota à Marat des funérailles nationales et les honneurs du Panthéon.

En 1835, dans le quartier Saint-Jacques, rue de la Barillerie, habitait au cinquième étage, dans une mansarde pauvrement meublée, une vieille femme qui, en raison de son grand âge, ne sortait jamais de son modeste logement. Un épicier, habitant au premier étage de la maison, montait régulièrement matin et soir au logis de l'octogénaire, et fournissait à la pauvre vieille les aliments indispensables à sa frêle existence.

La bonne femme vivait de peu, mais ne manquait de rien et dépensait environ deux francs par jour.

On l'appelait « Mademoiselle Marat ».

C'était la sœur du fameux « ami du peuple ».

Des journalistes qui la virent, et voulurent l'obliger de leurs subsides (Carrel et Raspail), ne parvinrent pas à lui faire accepter la moindre aumône, même déguisée; en revanche, ils en reçurent de précieuses et historiques confidences sur « son frère bien-aimé ».

Il y avait donc un cœur chez cet homme, puisqu'il était chéri de sa sœur.

La première moitié du XIX^e^ siècle se montra fort injuste envers la Révolution: rares furent les historiens qui osèrent élever la voix avec impartialité.

Marat, vivant dans les caves, était pour tous un sinistre oiseau de nuit.

L'histoire, exempte de passion, a fait aujourd'hui la lumière dans cette ombre, et a montré comme il était, l'être anormal, mais nullement monstrueux, qui s'appelait Jean-Paul Marat.

Anormal, avons-nous dit?

Certes, car tous les contrastes s'unirent en sa personnalité.

Il portait des vêtements sordides: mais ses haillons étaient de fourrures et de soie; il se nomma l'Ami du peuple et fut aimé — aimé jusqu'à la mort — d'une marquise qui partagea sa misère et sa réprobation; adversaire légal de la peine de mort, il fut pourvoyeur de la guillotine; il vécut très humble, étant fort orgueilleux. Doué d'une sensibilité maladive, il fut à la fois compatissant et féroce.

Compatissant pour l'universalité des Français, féroce, et féroce logiquement, envers ceux qu'il croyait les adversaires du bonheur général.

Il était médecin, et comme le chirurgien qui, malgré les cris du patient, n'hésite pas, pour préserver la vie, à tailler dans la chair vive, il ne s'émut point des clameurs, et le couperet fut son scalpel. Il fut terrible, car son système était de terrifier pour éviter de punir.

Ce système, il l'appliqua avec passion et rigueur.

Rien ne put l'en détourner, ni l'horreur de sa cruelle

MARAT

l'âche, ni les sarcasmes dont on le criblait, à l'Assemblée, dès qu'il paraissait à la tribune.

Tous ses collègues — qu'il effrayait — riaient de lui.

Marat n'écoutait rien, négligeait les interruptions, et l'œil extasié, perdu dans son rêve de dénonciations, quelquefois absurdes, et souvent justes, poursuivait son œuvre, rappelant ses collègues « au bon sens », à « l'équité », et ses adversaires « à la pudeur ».

Il est inutile de donner des discours de Marat de nombreux extraits, car il ne traita qu'une question: l'extermination de ses adversaires.

Prenons, au hasard, deux exemples de son éloquence: l'un est tiré de la séance du jeudi 4 octobre 1792.

Marat demande la parole, un violent murmure l'interrompt.

Marat: J'ai la parole.

Lasource: Il faut que la France le connaisse. Je demande que nous ayons la patience de l'entendre.

Marat: Je ne perdrai pas mon temps à repousser à cette tribune les invectives qui m'y ont été adressées; cela est au-dessous de moi. (On rit, on murumure, Marat répète sa phrase.)

Un Membre: Citoyen président, mettez aux voix la fermeture de la discussion; Marat ne vaut pas l'argent qu'il coûte à la nation!

Lidon : Puisque le corps électoral de Paris a prononcé contre nous le supplice d'entendre un Marat, je demande le silence.

Cambon: Comme il est juste d'entendre le crime aussi bien que la vertu lorsqu'ils sont attaqués, je demande que sans perdre de temps, Marat soit entendu.

Marat : L'Assemblée ayant entendu les invectives qui m'ont été adressées, il est de sa justice d'entendre ma réponse. Je ne m'abaisserai point cependant jusqu'à réfuter des invectives. Le peuple jugera entre mes accusateurs et moi. Mais on a cherché à remuer au fond de vos cœurs votre sensibilité, à soulever votre amour-propre contre la dénonciation que vous ont faite les membres du Comité

de surveillance. Je croirais ne pas vous connaître si j'élevais le moindre soupçon contre cette Assemblée en masse. Vous serez calmes, et l'accusation qui m'a été faite sera encore l'occasion de mon triomphe. On prétend que j'ai alarmé le public sur les menées et les intentions des généraux. Hier, à cette tribune, on vous a découvert la source des fautes et des délits qui ont occasionné ces alarmes: elle existe dans les bureaux du ministre de la Guerre.

Quant à mes vues politiques, quant à mes sentiments, je vous l'ai déclaré, je suis au-dessus de vos décrets (il s'élève quelques rumeurs, quelques éclats de rire), jamais vous ne me ferez voir ce que je ne vois pas et vous ne pourrez faire que je vois pas ce que je vois. Vous ne sentez pas l'homme instruit qui connaît le monde et va au-devant des événements (les rires et les murmures continuent et se prolongent). Eh quoi! vous demandez les preuves écrites des complots d'une cour perfide! Vous voulez donc que je vous constate par actes notariés les machinations des suppôts du despotisme!

Vous ne faites pas attention que vous traitez les matières politiques comme des praticiens. A quoi en auriez-vous été réduits si je n'avais préparé l'opinion publique... (on rit aux éclats — rehaussant la voix)... si je n'avais, dis-je, préparé l'opinion publique, sur les machinations de Lafayette, sur celle du Comité de Législation de l'Assemblée Constituante. Vous me mettez aujourd'hui sous le glaive des assassins, eh bien! vous aurez les preuves trop tardives des crimes que votre fatale crédulité couvre encore du manteau de l'impunité. Si vous aviez eu dès le commencement de la Révolution le bon sens de sentir les avantages de ce que je proposais alors... (on rit, on s'exclame, mais des applaudissements partent des tribunes). Voyez les tribunes! voyez le triomphe du peuple, et le vôtre. — Je disais que si vous aviez eu le bon sens de m'entendre vous n'auriez pas eu pendant quatre ans, autant de souffrances, de calamités et de défaites. Vous auriez épargné le sang et la fortune du peuple!!... Mais j'ai cru apercevoir dans le sein de cette Assemblée un parti formé contre le Comité de surveillance, je l'ai dénoncé; le but de ce parti était d'en-

lever au Comité de surveillance les pièces de conviction des trahisons de la Cour... (on demande que la parole soit retirée à Marat). Il me paraît que lorsqu'on vous énonce des opinions vous vous en déclarez les juges et que même vous voudriez les proscrire, lorsque votre devoir est d'en permettre la plus libre manifestation. Vous n'avez sur les pensées d'autre autorité que celles de la raison et ce n'est pas un décret de censure qui pourra me fermer la bouche! »

Un semblable langage provoquait l'indignation de l'Assemblée; mais Marat, croyant dire vrai, et plein de bonne foi, encouragé d'ailleurs par les tribunes où siégeaient de nombreux lecteurs de sa feuille redoutable, continuait sans que rien pût troubler la sérénité de ses dénonciations constantes.

Un jour, il porte l'accusation contre le général Chazot. Il n'est pas suivi par la majorité de l'Assemblée; peu lui importe, il produit la dénonciation sans crainte de la réprobation qu'il soulève.

Et voici en quels termes :

« Je veux parler du général Chazot : il existe un grand nombre de dénonciations sur les malversations de ce général. On sait qu'il a été cause de la déroute de l'avant-garde de Dumouriez. On sait qu'il avait conçu le projet de se défaire des volontaires nationaux, comme il est constaté par une pièce qui nous est fournie par le ministère de la Guerre... Je demande à lire ce procès-verbal et je compte assez sur la justice de l'Assemblée pour croire qu'elle se déterminera à décréter d'accusation ce général perfide. Je sais qu'il est un certain nombre de membres qui ne me voient qu'avec le dernier déplaisir (un très grand nombre de voix : Tous! tous!). Lorsqu'un homme qui n'est animé que du bien public ne reçoit que des clameurs, pourrait-on croire que les membres qui les lui adressent sont animés des mêmes sentiments! »

Marat fut souvent un prophète véridique : il avait prévu

la fuite du roi, la désertion de Dumouriez, la coalition des puissances.

Dans toutes ses exagérations, on ne peut lui dénier l'amour profond de la République, l'incorruptibilité (haineuse quelquefois) qu'ont les apôtres des idées absolues.

Il fut cruel, sans être méchant.

Il connut la gloire du Panthéon, la honte des gémonies.

Pour les uns, il fut le « divin » ; pour les autres, il fut le monstre.

Il est aujourd'hui, pour nous, le sphinx de la Révolution, l'énigmatique personnage qu'il est injuste de haïr et difficile d'aimer.

DANTON

Note biographique. — DANTON (Georges-Jacques). — Né à Arcis-sur-Aube en 1759. — Mort le 5 avril 1794.

Avocat au Parlement, puis au Conseil, se lança des premiers dans la voie de la Révolution.

Fut le membre le plus en vue du Club des Cordeliers. Procureur-syndic de la commune de Paris, puis ministre de la Justice sous l'Assemblée législative, il ne put empêcher les massacres de Septembre, mais ne les ordonna point.

Paris l'envoya siéger à la Convention.

Il fut un des plus ardents montagnards et demanda la création d'un tribunal, dit tribunal révolutionnaire, *pour éviter le retour d'un nouveau septembre.* Doué d'un cœur sensible, il refusa d'appuyer la politique implacable de Robespierre. Il devint le chef du parti des *modérés*, et comme tel, périt sur l'échafaud, le 16 Germinal l'an II.

Danton et Robespierre, véritables frères ennemis et fils tous deux de cette même mère : la Révolution, sont évoqués simultanément par l'Histoire. Ils se trouvent si indissolublement liés, qu'on ne peut parler de l'un sans voir apparaître la figure de l'autre. La meilleure manière de faire connaître Danton, c'est d'établir, dans un court parallèle, ses dissemblances avec Robespierre.

Nous avons dit combien l'avocat d'Arras se montrait, dès le jeune âge, studieux et assidu; disons que l'avocat d'Arcis, élève au petit collège de Troyes, faisait souvent l'école buissonnière.

Un jour qu'il gambadait dans la campagne, en vrai et fougueux gamin, l'idée lui vint de combattre un taureau que par ses cris et ses cabrioles il avait mis en fureur.

L'animal exaspéré fondit sur l'enfant.

Le jeune Danton, âgé alors d'une quinzaine d'années, ne se laissa pas émouvoir, et torero improvisé, il lutta avec autant d'énergie que d'adresse.

Il ne put cependant éviter un coup de corne qui lui laboura le visage et commença ainsi une laideur devenue légendaire.

Comme Robespierre aux Jacobins, Danton domina aux Cordeliers. Mais ces deux talents, — tendant au même but d'émancipation, — furent, on le sait, complètement opposés.

Autant Robespierre était compassé, autant Danton était primesautier Il y avait plus de réflexion chez Robespierre, plus de vues chez Danton. Robespierre lisait d'une voix grêle et monotone ses tirades académiques. Danton parlait d'abondance et déclamait ses fougueuses improvisations d'une voix tonnante qui faisait trembler les vitraux des Cordeliers. Robespierre était soucieux de sa toilette et très coquet dans sa mise, Danton s'inquiétait peu de son aspect et son allure était quelquefois débraillée. Robespierre était frêle et maigre; Danton avait la taille d'un colosse. Enfin, tandis que Robespierre, Couthon et Fabre d'Eglantine se montrèrent les disciples de Rousseau et prirent la Révolution dans le *Contrat social*, Danton ne la prit nulle part et la trouva dans son cœur.

C'est qu'il fut, avant tout, un grand, un sublime cœur.

Ce colosse bourru et audacieux était aussi bienfaisant et l'on entend vibrer son âme dans chacun de ses discours.

Voulons-nous l'écouter le 27 mars 1793?

Il s'empare de la tribune et un frémissement parcourt l'auditoire.

« Je dois, commence-t-il, vous dire la vérité, je vous la dirai sans mélange. Que m'importent les chimères qu'on a pu répandre contre moi pourvu que je puisse servir la patrie! Oui, citoyens, vous ne faites pas votre devoir. Vous dites que le peuple est égaré? Mais pourquoi vous éloignez-

DANTON

vous de ce peuple? Rapprochez-vous de lui, il entendra la raison. La Révolution ne peut marcher qu'avec le peuple. Il est l'instrument, c'est à vous de vous en servir. En vain dites-vous que les sociétés populaires fourmillent de dénonciateurs absurdes. Eh bien! que n'y allez-vous? Une nation en révolution est comme l'airain qui bout et se régénère dans le creuset. La statue de la Liberté n'est pas encore fondue, le métal bouillonne. Si vous n'en surveillez le fourneau, vous serez tous brûlés. »

Danton continue et fait appel aux forces des amis de la liberté. Il demande qu'on oublie les haines et les discordes particulières.

« Tirons le rideau sur le passé, dit-il, il faut nous réunir. C'est cette réunion qui devrait établir la liberté d'un pôle à l'autre.

« Je ne demande pas d'embrassades particulières. Quant à moi, je fais le serment de mourir pour défendre mon plus cruel ennemi. Je demande que ce sentiment sacré enflamme toutes les âmes. »

Nous ne trouvons ici nulle rhétorique, nul artifice oratoire.

L'éloquence de Danton est sans apprêt, sans méthode même. Il ne limait pas des périodes harmonieuses, il ne créait pas de savantes divisions : cet audacieux se rit des formes.

C'est au fond qu'il touche et avec quel talent, avec quelle âme! Ce tribunal révolutionnaire qu'il croit nécessaire à la cause du peuple, c'est au nom de l'humanité même qu'il en a demandé la création.

« Soyons terribles, dit-il, pour dispenser le peuple de l'être. Organisons un tribunal, non pas bien, cela est impossible, mais le moins mal qu'il se pourra afin que le glaive de la loi pèse sur la tête de tous ses ennemis.

« Ce grand œuvre terminé, je vous appelle aux armes, aux commissaires que vous devez faire partir, au minis-

tère que vous devez organiser, car, nous ne pouvons nous le dissimuler, il nous faut des ministres; et celui de la marine, par exemple, dans un pays où tout peut être créé, parce que tous les éléments s'y trouvent, avec toutes les qualités d'un bon citoyen, n'a pas créé de marine; nos frégates ne sont pas sorties et l'Angleterre enlève nos corsaires. Eh bien! le moment en est arrivé; soyons prodigues d'hommes et d'argent; déployons tous les moyens de la défense nationale, mais ne mettons la direction de ces moyens qu'entre les mains d'hommes dont le contact nécessaire et habituel avec vous vous assure l'ensemble et l'exécution des mesures que vous avez combinées pour le salut public. Vous n'êtes pas un corps constitué, car vous pouvez tout constituer vous-mêmes.

« Prenez-y garde, citoyens; vous répondez au peuple de nos armées, de son sang, de ses assignats, car, si ces défaites atténuaient tellement la valeur de cette monnaie, que les moyens d'existence fussent anéantis dans ses mains, qui pourrait arrêter les effets de son ressentiment et de sa vengeance? Si, dès le moment que je vous l'ai demandé, vous eussiez fait le développement des forces nécessaires, aujourd'hui, l'ennemi serait déjà repoussé loin de nos frontières. Je demande donc que le tribunal révolutionnaire soit organisé séance tenante, que le pouvoir exécutif, dans la nouvelle organisation, reçoive les moyens d'action et d'énergie qui lui sont nécessaires. Je ne demande pas que rien soit désorganisé, je ne propose que des moyens d'amélioration.

« Je demande que la Convention juge mes raisonnements et méprise les qualifications injurieuses et blessantes qu'on ose me donner. Je demande qu'aussitôt que les mesures de sûreté générale seront prises, vos commissaires partent à l'instant; qu'on ne reproduise plus l'objection qu'ils siègent dans tel ou tel côté de cette salle. Qu'ils se répandent dans les départements, qu'ils y échauffent les citoyens, qu'ils y raniment l'amour de la liberté, et que, s'ils ont regret de ne pas participer à des décrets utiles, ou de ne pouvoir s'opposer à des décrets mauvais, ils se souviennent que leur absence a été le salut de la patrie.

« Je me résume donc : ce soir, organisation du tribunal, organisation du pouvoir exécutif; demain, mouvement militaire; que demain vos commissaires soient partis, que la France entière se lève, coure aux armes, marche à l'ennemi, que la Hollande soit envahie; que la Belgique soit libre, que le commerce d'Angleterre soit ruiné, que les amis de la liberté triomphent de cette contrée; que nos armes partout victorieuses apportent au peuple la délivrance et le bonheur et que le monde soit vengé. »

Voilà de trop courts échantillons de cette éloquence fougueuse qui déconcerte parfois la rhétorique, mais captive toujours l'attention, accapare les âmes, et entraîne toutes les résistances passibles dans son irrésistible élan.

On regrette que le sang de septembre ait éclaboussé Danton; mais on ne peut s'empêcher de l'aimer, car sa grande voix fut la plus effective sauvegarde de la République.

BARRÈRE

Note biographique. — BARRÈRE DE VIEUZAC (Bertrand). — Né à Tarbes en 1755. — Mort en 1843 ou 1841.

Etait avocat au Parlement de Toulouse.

En 1789, il était conseiller à la sénéchaussée de Bigorre.

Député à la Constituante, puis à la Convention, où l'envoya le département des Hautes-Pyrénées.

Il y présida le procès de Louis XVI et fut chargé de l'interrogatoire du roi.

Devenu membre du Comité de Salut Public, il s'occupa surtout des armées et fit le rapport de chaque victoire avec un enthousiasme qui, à la Convention, passionnait ses auditeurs.

Fut longtemps le soutien de Robespierre et de Saint-Just, et quand le 9 Thermidor éclata, se rattacha sans conviction au parti qui triompha.

Dénoncé et enfermé préventivement dans la prison de Saintes, il s'évada.

Au 18 brumaire, il fit sa cour au premier Consul.

L'empire fut sa grande période de production littéraire; il écrivit plus de trente ouvrages.

Exilé en 1816, il passa en Belgique l'époque de la Restauration.

Il mourut en 1843 (ou 1841), après avoir donné sa démission de Conseiller général de son département.

Il est une vieille estampe — bien rare aujourd'hui — où Barrère est représenté en habit de gala, un bouquet à la main. De sa bouche souriante semblent tomber des fleurs : les roses s'amoncellent et vont enguirlander, au dernier plan, un échafaud peint en bleu.

Au-dessous de l'estampe on lit : *L'Anacréon de la guillotine.* C'est une bizarre caricature; mais un peintre de portraits la consulterait avec fruit : une caricature n'est rien que le caractère exagéré; mettez la caricature au point et vous obtiendrez le portrait.

C'est ainsi que nous voulons procéder pour dégager la personnalité de l'orateur qui nous occupe.

Il est certain que chez Barrère, l'implacable conventionnel se dissimule sous les dehors d'un parleur — non point anacréontique, c'est exagéré — mais gracieux et fleuri.

Les graves questions qui l'ont tour à tour préoccupé ne lui ont point fait oublier le souci d'une élégante parole.

Sa conviction, très arrêtée, sacrifie à la forme; elle se montre toujours parée — comme une dame de l'ancien régime. Barrère est montagnard, mais non sans-culotte; il parle comme M. de Fénelon, plutôt qu'à l'instar du père Duchêne.

Mais c'est la phrase seule qu'adoucit Barrère; la pensée reste intacte et elle est poursuivie dans ses conséquences extrêmes.

Par cela, il se rapprocherait de Robespierre; il s'en écarte en ce que, contrairement à l'avocat d'Arras, il a soin d'effacer sa personnalité sous ses principes; il ne parle pas de son dévoûment à la chose publique, il ne tire point gloire de son républicanisme. On remarquera aussi que la phrase de Barrère, toujours cadencée et harmonieuse comme celle de Robespierre, est plus variable dans les tournures et — pour parler grammaticalement — d'un arrangement moins monotone, d'une syntaxe plus riche.

Il a — comme Robespierre — les réminiscences classiques, l'admiration des grands hommes de l'antiquité. Rome et Athènes revivent en ses discours. Mais c'était le goût du temps que ces évocations historiques. on en parsemait le style.

Il est différent de Robespierre par une grande souplesse

BARRÈRE

de talent. Maximilien n'arrivait à l'élégance que par un travail opiniâtre; chez Barrère, la contrainte est absente.

Mais jugeons l'orateur à la tribune.

Le procès de Louis XVI devait fournir à Barrère une abondante matière.

Convaincu qu'on ne devait pas surseoir à l'exécution du jugement, il parle ainsi :

« C'est avec douleur, comme sans passion, que je prends la parole dans cette affaire; car toute chaleur deviendrait un crime envers l'homme que nous avons condamné. Ce qui a occupé le plus la pensée des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, ce sont les considérations politiques. Si, dans cette assemblée, il était venu un homme qui, comme Fabricius, vous eût apporté dans le pli de sa robe la paix ou la guerre, selon que vous adopteriez ou rejetteriez le sursis, il y aurait de la folie, il y aurait même du crime à ne pas accepter des propositions de cette nature. Mais que vous apporte-t-on à cet instant? Rien que des conjectures et des illusions diplomatiques. Examinons si ces conjectures ont quelques fondements solides. »

Barrère passe en revue les complications qui peuvent survenir, les troubles illusoires et continue :

— Ce n'est pas pour un roi que nous avons tant d'ennemis; c'est pour notre liberté, pour la souveraineté du peuple, pour notre gouvernement nouveau, pour nos assemblées primaires, pour les représentations nationales. C'est vous dont on veut abattre les têtes pour anéantir la liberté et dissoudre la République.

Avec les ennemis du dehors nous avons encore à combattre ceux de l'intérieur. Ces ennemis sont l'anarchie, dont notre faiblesse a laissé élever la tête au-dessus des lois; ce sont vos défiances, vos indécisions, vos terreurs, vos intrigues, enfin ce peu de fraternité qui règne entre vous. Nos plus grands ennemis sont dans nous-mêmes. On nous a dit qu'en abattant la tête d'un roi il en renaîtrait une

autre. Prenez des mesures fermes pour empêcher cette résurrection de la tyrannie; mais faites en sorte de ne vous écarter jamais du sentier de la justice. Sachez distinguer celui qui a été défenseur de la Révolution d'avec celui qui a conspiré contre elle. Si l'un est punissable, l'autre doit être éloigné. »

Au lendemain du meurtre de Lepelletier-Saint-Fargeau, Barrère rend un solennel hommage au représentant du peuple, mort pour son idée :

— Il est un principe de tous les temps et de tous les peuples, c'est que la souveraineté nationale a tous les droits, tous les moyens de prendre les mesures nécessaires à la sûreté générale. Si une pareille mesure avait précédé l'exécution du ci-devant roi, nous n'aurions pas à pleurer aujourd'hui un ami de la Patrie. On voit fréquemment, dans les annales des peuples, le sang des rois cimenter les fondements des républiques; mais je n'avais jamais vu le sang des patriotes les cimenter aussi. L'histoire de tous les pays atteste que dans toutes les révolutions il n'y a pas loin du trône à l'échafaud et souvent les philosophes ont remarqué que l'un et l'autre sont de plain-pied. Ce n'est donc pas un événement si extraordinaire que celui qui vient de se passer (1); mais ce qui a droit d'accabler à la fois de surprise et de douleur c'est de voir qu'au milieu d'un peuple libre et qui s'est ressaisi de ses droits, un scélérat est assez audacieux pour assassiner un de ses représentants, publiquement et en plein jour.

Citoyens c'est là un attentat à la souveraineté nationale; c'est un crime de lèse-nation, c'est un odieux parricide que vous devez faire punir d'une manière prompte et exemplaire.

. . . . . .

Mais au milieu de ces mesures sévères, rendons un hommage à la souveraineté nationale et que la Convention tout entière se transporte aux funérailles d'un ami de la Patrie mort pour sa défense et pour les lois. »

(1) L'exécution de Louis XVI.

L'homme qui parlait ainsi fut proscrit le 9 Thermidor et sous le coup d'une accusation capitale. Il présenta sa défense avec un rare talent de discussion; mais fut condamné à la déportation. Aux Cent jours il fut appelé à la Chambre des représentants. Enfin, compris dans l'ordonnance d'exil de juillet 1815, il se retira à Bruxelles.

Après la Révolution de 1830, il revint en France; mais ne rechercha plus que la tranquillité et l'oubli.

Ainsi s'éteignit en 1843 ou en 1841 (car la date même de sa mort n'est point précise) un des plus féconds et des plus diserts orateurs de la Révolution française.

ANACHARSIS CLOOTS

Note biographique. — CLOOTS (Jean-Baptiste, dit Anacharsis). — Né en Prusse en 1755. — Mort le 24 mars 1794.

Etait le fils d'un conseiller du roi de Prusse; dès son jeune âge, et aussitôt qu'il fut adolescent, il ne dissimula point ses vives sympathies pour la France.

Possesseur d'une grande fortune, il vint à Paris au commencement de la Révolution et étudia avec passion la philosophie de Rousseau et les œuvres de Franklin.

Il se nommait l'*Orateur du genre humain* et le *Citoyen de l'Univers.*

Le département de l'Oise l'envoya siéger à la Convention où il fut l'apôtre des idées d'humanité, de charité et de fraternité.

A la Convention, il siège sur la Montagne, et lors de la scission, il se rangea du côté des Hébertistes.

Quand ces derniers tombèrent, il fut entraîné dans leur chute et périt sur l'échafaud, le sourire aux lèvres et l'amour de l'humanité au cœur.

Ubi sum, ibi patria.

« Ma patrie est où je suis. »

Voilà ce que pouvait dire, au commencement de la Révolution, ce doux cosmoplite qui s'appelait Anacharsis Cloots, et qui, Prussien et baron, fut aussi Français qu'un Parisien, aussi démocrate qu'un sans-culotte.

Considérant la patrie comme l'endroit où le « moi » rencontre le plus d'affinités et — si l'on peut parler le patois philosophique — s'extériorise le plus facilement,

Anacharsis, aussi voyageur que son fabuleux homonyme, la chercha dans le monde entier et ne la trouva qu'en France.

Ce fut le terme de ses voyages : il assista à un si beau spectacle qu'il resta et aima notre patrie, devenue sienne, jusqu'à la mort.

Peu à peu, pour Anacharsis, l'égoïsme contenu dans la formule *ubi sum, ibi patria,* se changea, au contact de la Révolution et des aspirations de la France, en un généreux altruisme et il ne vit plus qu'une Patrie, l'Humanité.

Représentant du peuple, Anacharsis étendit les bornes de son mandat et se nomma citoyen et représentant de l'Univers. Placé, sur cette « Montagne » incendiée et fulgurante comme un Sinaï, à côté des Danton, des Marat et des Robespierre, il en ignora presque les luttes et les convulsions. Il en prit les théories de fraternité, d'égalité, de liberté qui convenaient à son cœur mais il en dédaigna les pratiques violentes qui lui répugnaient. Lui qui voulait que le globe ne formât qu'une nation ayant pour capitale une cité du nom de Philadelphie — nom bien doux formé de deux mots : Amour et Frère — il ne comprit jamais qu'il pût exister des frères ennemis et la seule douleur qu'il dut éprouver à l'heure dernière fut sans doute de voir que tous les hommes ne s'aimaient point autant qu'il les aimait.

Le remarquable discours qu'il prononça à l'Assemblée le 9 septembre 1792 demanderait à être cité en entier. Nous n'en pouvons cependant donner que des extraits pris parmi les meilleurs.

Et les meilleurs, non pas au point de vue de la forme, mais au point de vue du fond.

Car le bon Cloots est plus déclamateur qu'orateur.

Instruit cependant et lettré, il ne peut se garder d'une certaine emphase gothique; il a des images quelquefois bizarres; mais qu'importent certaines étrangetés? la pensée est française.

En véritable orateur du genre humain, il demande, au

ANACHARSIS CLOOTS

nom des Imprimeurs, les honneurs du Panthéon pour Gutenberg.

— « Nous venons vous demander les apothéoses du Panthéon pour Gutenberg, pour un homme divin qui, à l'instar de l'Eternel, dit « que la lumière se fasse », et la lumière se fit. Ce créateur de la parole, le *verbe* des philosophes, vécut dans une de nos principales communes, à Strasbourg, ville célèbre que la Germanie ne disputera plus à la France, car tous les hommes seront des frères, des Germains... Le crime sera très rare, les hostilités seront bannies du monde, lorsque les nations n'auront plus de frontières, lorsque le criminel se trouvera partout dans le centre de l'empire, lorsque les hommes ne connaîtront pas d'autre corporation, d'autre alliance, d'autre traité que la confédération des individus sur l'autel de la loi, de la volonté, de la force universelle. Tout ce qui est utile sera juste, et la politique de Thémistocle ne sera plus en opposition avec la morale d'Aristide.

Il appartient au Sénat du genre humain d'honorer la mémoire du premier révolutionnaire... Nous trouvons dans la main de Gutenberg le fil de la régénération du monde. »

Sa proposition établie, Anacharsis se laisse aller à l'idée qui lui est chère et il passe facilement de la régénération du monde à la République universelle.

— « Voulez-vous exterminer d'un seul trait tous les tyrans? Déclarez authentiquement que la souveraineté est le patrimoine commun et solidaire de la totalité des hommes, de la *nation unique*... Les Français, les Anglais, les Allemands et tous les membres du souverain perdront leur étiquette gothique, leur isolement barbare, leur indépendance respective, contentieuse, belligérante, ruineuse; ils perdront le souvenir de tous les maux politiques dans la fraternité universelle, dans l'immense cité de Philadelphie. La nature, plus puissante que les hommes dénaturés, nous ramène impérieusement à l'arbitrage de la famille humaine, et cette famille est unique comme la nature. »

Il montre les progrès que fera *la République universelle des Français,* car « l'énergie de notre constitution remonte de la base au sommet; elle remonte de la société au gouvernement. »

« Chez les esclaves, dit-il, toute la force coercitive part du sommet pour tomber lourdement sur le public. Chez nous, le mouvement de la montre fait marcher l'aiguille; les rouages de l'horloge font frapper l'heure au marteau. »

L'idée ainsi exprimée est juste et logique, mais Anacharsis donne trop de suite à la métaphore et la rend lourde en continuant.

« Plaignons, éclairons les citoyens débonnaires qui s'imaginent qu'en surchargeant l'aiguille exécutive d'une fleur de lys d'or ou d'émeraude, elle en ira mieux. Je soutiens qu'on ne saurait trop alléger le poids du cadran. »

Répondant à une objection au-devant de laquelle il va, l'orateur termine par une pressante péroraison :

« Suppose-t-on que la distance des lieux serait un obstacle à la propagation de la République universelle? comme si la liberté avait moins de vigueur que le despotisme qui contraint le Kamschatka, voisin de l'Amérique et du Japon, à subir la loi d'un trône voisin de la Suède. Le despotisme fait trembler l'autre hémisphère à l'aspect d'un prêtre papiste, d'un familier de Valladolid; le despotisme soumet le Canada et le Bengale aux Anglais, Java et Surinam aux Hollandais, malgré la distance des lieux et la résistance des opprimés. Les rois européens ont des sujets, des forteresses et des armées par-delà les tropiques; et l'on ne voudra pas que la liberté maintienne les hommes dans la fraternité universelle!

« L'art de Gutenberg sera désormais notre principal véhicule. Ce grand art vous a faits non pas les mandataires de 83 départements ni de six mille cantons, mais les représentants de 25 millions d'individus. Il vous fera un jour les représentants d'un milliard de frères.

« L'univers, casé en mille départements égaux, perdra le souvenir de ses anciennes dénominations et contestations nationales, pour conserver éternellement la paix fraternelle sous l'égide d'une loi qui, n'ayant pas à combattre des masses isolées et redoutables, ne rencontrera jamais la moindre résistance nulle part.

« L'univers formera un seul Etat, l'Etat des Individus-Unis, l'empire mémorable de la grande Germanie, la République Universelle. »

L'humanité a ses rêveurs : Anacharsis Cloots et Fourier sont du nombre : mais l'utopie d'hier est la réalité de demain.

Qu'on trouve plus ou moins pratique l'application des principes humanitaires, elle n'en est pas moins souhaitable. Anacharsis, qui s'était donné corps et âme à son idée, trouva tout simple s'y sacrifier sa vie.

Il ne trembla pas devant la hache du bourreau .

La mort, pour ce philosophe, n'était qu'un sommeil; et dans un sommeil on peut continuer son rêve.

COLLOT D'HERBOIS

Note biographique. — COLLOT D'HERBOIS (Jean-Marie). — Né à Paris en 1750. — Mort à Cayenne en 1796.

Elève du collège de l'Oratoire, il se sentit, ses études terminées, une invincible vocation théâtrale. Après avoir joué sur différentes scènes du Midi de la France, il passa à Genève, où il prit la direction d'une troupe, et joua des comédies dont il était l'auteur. Il revint ensuite à Paris et participa à la fondation du club des Jacobins.

Député à la Convention, il inaugura sa vie législative en demandant l'abolition de la royauté. Fut souvent envoyé dans les départements. A Lyon, il fut le successeur de Couthon et exécuta froidement les représailles de la Convention.

Membre du Comité de Salut Public, il s'effraya de la prépondérance qu'y prenait Robespierre et entra dans le mouvement thermidorien.

Après la chute de Robespierre, il fut lui-même proscrit.

Exilé à Cayenne, il y mourut bientôt, le 18 nivôse an IV.

Pourquoi Collot d'Herbois vint-il se jeter avec tant d'ardeur dans la tourmente révolutionnaire?

Pourquoi dans sa conviction républicaine fut-il souvent sanguinaire?

Pourquoi, enfin, ce comédien quitta-t-il le domaine de la fiction théâtrale pour venir jouer un rôle, parfois sanglant, dans le plus grand drame des temps modernes?

C'est peut-être parce qu'il fut comédien.

Pour le comédien, en effet, la Révolution était plus qu'un espoir flatteur, c'était une revanche.

Comment n'eût-il pas applaudi à la ruine d'un régime sous lequel il avait si longtemps vécu en paria?

Pendant plus de trois cents ans, le comédien avait été l'ilote et le réprouvé. Au sein de son pays même, il vivait en banni, et lorsqu'il mourait, on refusait à sa dépouille le droit de reposer en terre bénie.

Molière lui-même ne fit point exception à la règle : il fallut l'ordre formel de Louis XIV pour lui entr'ouvrir les portes de Saint-Eustache.

Or, la Révolution devait changer en hommes libres les pauvres histrions.

C'est ce que pressentit Collot d'Herbois; c'est ce que sut aussi le comédien Michot qui, au Dix-Août, était à l'avant-garde des sections; c'est ce que n'ignorait pas le comédien Henriot, chef des canonniers, non plus que le comédien Dugazon qui, le 21 janvier, fit rouler les tambours près de l'échafaud d'un roi condamné à mort par le comédien Collot d'Herbois.

Non seulement Collot d'Herbois avait été comédien, mais il avait été comédien à Genève; c'est-à-dire dans la ville même de la Liberté; à Genève, ville de raisonnement et de raison où professa Calvin, où naquit Rousseau.

Si dans cette ville sa direction théâtrale eût été fructueuse, Collot eût sans doute résidé à jamais dans un pays où la fortune lui avait souri. Mais au contraire, l'entreprise périclita; les minces ressources de l'artiste furent englouties. Avec la misère vint la réflexion.

Dans la cité de Jean-Jacques, Collot d'Herbois pensa au *Contrat social*. De là sortit, avec ses doctrines de rénovation, son *Almanach du Père Gérard*.

Ce modeste ouvrage le désigna au peuple comme un républicain audacieux, et Collot devint un des orateurs les

COLLOT D'HERBOIS

plus en vue du club des Jacobins. Il eut d'ailleurs des Jacobins l'esprit sectaire et soupçonneux : voilà toute sa doctrine.

Quant à sa forme, nous la trouvons curieuse aujourd'hui par ce qu'elle garde de déclamatoire et de théâtral.

Le discours le plus connu de Collot d'Herbois est celui qu'il prononça, à la réception de Dumouriez victorieux, aux Jacobins.

Le voici, en entier :

« Je voulais parler de nos armées et je me félicitais d'en parler en présence du soldat que vous venez d'entendre : je voulais blâmer la réponse du président (1) ; j'ai déjà dit plusieurs fois que le président ne doit jamais répondre aux membres de la société; mais il a répondu à tous les soldats de l'armée; cette réponse donne à tous un témoignage éclatant de votre satisfaction; Dumouriez la partagera avec tous ses frères d'armes, car il sait que sans eux sa gloire ne serait rien. Il faut nous accoutumer à ce langage; Dumouriez a fait son devoir, c'est là sa plus belle récompense. Ce n'est pas parce qu'il est général que je le loue, mais parce qu'il est soldat français.

N'est-il pas vrai, général, qu'il est beau de commander une armée républicaine? Que tu as trouvé une grande différence entre cette armée et celle du despotisme! Il n'ont pas seulement la bravoure, les Français, ils ne se contentent pas de mépriser la mort : mais ces habitants de Lille et de Thionville qui attendent de sang-froid les boulets rouges, qui restent immobiles au milieu des éclats des bombes et de la destruction de leurs maisons! n'est-ce pas là le développement de toutes les vertus! Ah oui! ces vertus sont au-dessus de tous les triomphes! Une nouvelle manière de faire la guerre est aujourd'hui inventée, et nos ennemis ne la trouveront pas : les tyrans ne pourront rien tant qu'il y aura des hommes libres qui voudront se défendre.

Un grand nombre de nos frères sont morts pour la liberté : ils sont morts, mais ils ont laissé des exemples

(1) Ce président était Danton.

qui vivent dans nos cœurs : mais vivent-ils, ceux qui les ont attaqués? Non : ils ont succombé et leurs cohortes ne sont plus que des monceaux de cadavres qui pourrissent où ils ont combattu. Que sont devenus ces anciens généraux à grande renommée? Leur ombre s'évanouit devant le génie tout-puissant de la liberté. Ce n'est pas un roi qui t'a nommé, Dumouriez, ce sont tes concitoyens; souviens-toi qu'un général de la République ne doit jamais transiger avec les tyrans. Tu as entendu parler de Thémistocle : il venait de sauver les Grecs par la bataille de Salamine, il fut calomnié (tu as des ennemis, Dumouriez, tu seras calomnié, c'est pourquoi je te parle), Thémistocle fut calomnié et il fut puni injustement par ses concitoyens; il trouva un asile chez les tyrans, mais il fut toujours Thémistocle; on lui proposa de porter les armes contre sa patrie. — Mon épée ne servira jamais les tyrans, dit-il, et il se l'enfonça dans le cœur. Je rappellerai aussi Scipion : Antiochus tenta de séduire ce grand homme, en offrant de lui rendre un otage précieux, son propre fils. Scipion répondit : Tu n'as pas assez de richesses pour acheter ma conscience et la nature n'a rien au-dessus de l'amour de la patrie.

Tu vas à Bruxelles, Dumouriez, tu vas passer à Courtrai : là, le nom français a été outragé; un général a abusé l'espoir des peuples; le traître Jarry a incendié les maisons. Je n'ai jusqu'ici parlé qu'à ton courage, je parle à ton cœur.

Souviens-toi de ces malheureux habitants de Courtrai; ne trompe pas leur espoir cette fois-ci. Promets-leur la justice de la nation, la nation ne te démentira pas.

Quand tu seras à Bruxelles... je n'ai rien à te dire sur la conduite que tu as à tenir... si tu y trouves une femme exécrable qui, sous les murs de Lille, est venue repaître sa férocité du spectacle des boulets rouges... Mais cette femme ne t'attends pas... Si tu la trouvais, elle serait ta prisonnière, nous en avons d'autres aussi qui sont de sa famille.

A Bruxelles, la liberté va renaître sous tes auspices; un peuple entier va se livrer à l'allégresse; tu rendras les enfants à leurs pères, les épouses à leurs époux; le spec-

tacle de leur bonheur te délassera de tes travaux. Enfants, citoyens, femmes, tous se presseront autour de toi; tous t'embrasseront comme leur père. De quelle félicité tu vas jouir, Dumouriez! »

Nous avons, en entier, donné ce discours typique pour bien montrer ce qui, chez Collot d'Herbois, restait de l'acteur.

Remarquons que, dans la suite décousue de cette déclamation, il y a la recherche constante de la *phrase à effet,* celle qui tire l'applaudissement.

Puis Collot d'Herbois trouve moyen de jouer en vingt lignes le rôle de Thémistocle et celui de Scipion.

Enfin, cherchant la chute de son improvisation, c'est une chute de rideau qui se présente à son esprit, et le discours se termine comme un final de drame ou d'opéra intitulé « Dumouriez » où le chœur, un chœur de femmes, d'épouses, d'enfants et de citoyens, acclamerait le triomphateur.

C'est un côté singulier de cette patriotique faconde; il n'était peut-être pas sans intérêt de l'exposer.

BILLAUD-VARENNES

Note biographique. — BILLAUD-VARENNES (Jean-Nicolas). — Né à La Rochelle le 23 avril 1756. — Mort le 3 juin 1819 à Port-au-Prince.

Elève du collège de Juilly (des Oratoriens), il y devint préfet des études. Ayant terminé son droit, il vint à Paris et fut reçu avocat au Parlement.

Au commencement de la Révolution, il publia différents écrits, entre autres un ouvrage sur le despotisme des ministres.

Il fut l'un des premiers membres de la Société des Amis de la Constitution. Il était substitut du procureur-syndic de la Commune quand il fut nommé député à la Convention. Défendit la politique de Robespierre jusqu'à la fête de l'Etre Suprême. A partir de cette date, il se déclara l'ennemi de celui qu'il considérait comme un tyran.

Dans les sombres journées de septembre, il était intervenu, non pour exciter les massacreurs, mais pour tâcher d'atténuer la fureur populaire.

Le 1er avril 1795, il fut condamné à la déportation. Sous le Consulat, on voulut l'amnistier.

Il refusa noblement l'amnistie et se retira à Port-au-Prince, où il mourut.

Billaud-Varennes se destinait à la cléricature et à l'instruction de l'enfance; il devint oratorien.

Mais l'Oratoire ne devait pas longtemps convenir à sa nature; il le quitta pour la basoche, et nous le trouvons, à vingt-cinq ans, étudiant en droit, à Paris.

C'est sur les bancs de l'Ecole que la Révolution le prit.

Dès 1790, il publia en trois volumes in-octavo un ouvrage sur le *Despotisme des ministres en France*. Aujourd'hui, ce long pamphlet est complètement oublié. Seuls les curieux de la Révolution ont à le consulter, et cette manifestation littéraire n'aurait pas conduit jusqu'à nous Billaud-Varennes.

Il a une autre renommée — terrifiante — qui nous le présente tout couvert du sang de septembre.

Les écrivains royalistes l'ont montré comme un organisateur de massacres; ils nous le dépeignent en habit de soie puce et en perruque noire distribuant aux massacreurs l'argent de la Commune de Paris.

Sur la foi de cette légende, répétée à satiété, Billaud-Varennes apparaît comme un fantôme agitant un poignard d'une main et une bourse de l'autre.

Il faut en rabattre et montrer ce que la légende a d'historique. Les historiens républicains, les hommes que n'aveugle point l'esprit de parti ont fait la lumière.

Au moment où le sang coulait à l'Abbaye et à la Force et tandis que fonctionnait le rigoureux tribunal présidé par Stanislas Maillard, Billaud-Varennes fut délégué par la Commune de Paris pour se rendre aux prisons.

Il y vint effectivement; il adressa aux septembriseurs des paroles violentes, mais cette violence était une habileté destinée à faire diversion et à changer les dispositions de la foule.

La postérité ne peut lui faire un crime d'avoir échoué là où nul n'aurait réussi. La fureur populaire était alors un torrent que rien ne pouvait endiguer.

Les collègues de Billaud (Panis et Sergent) avaient, comme administrateurs de police, pris un arrêté au sujet de l'enlèvement des cadavres des victimes de septembre.

L'ordre, adressé aux directeurs des prisons, était ainsi conçu :

— « Monsieur, vous ferez sur-le-champ enlever les corps des personnes de votre prison qui n'existent plus. Que dès la pointe du jour tout soit enlevé et emmené hors Paris dans des fosses profondes, bien recouvertes de terre.

BILLAUD-VARENNES

« Faites, avec de l'eau et du vinaigre, laver les endroits de votre prison qui peuvent être ensanglantés et sablez par-dessus. Vous serez remboursé de vos frais sur vos états. »

Les commissaires s'adressèrent, suivant les ordres de la Commune, aux fossoyeurs de l'Hôtel-Dieu, qui devaient accomplir leur funèbre travail au prix de vingt-quatre livres. Les fossoyeurs voulurent aussi s'approprier les effets et les bijoux des victimes.

Billaud-Varennes, comme membre de la Commune, vint leur enjoindre de se contenter du *prix convenu.*

Tel est le fait qui, grossi par la malveillance des écrivains intéressés, a fait croire aux insouciants que la Commune de Paris avait salarié les septembriseurs et que Billaud-Varennes s'était constitué l'organisateur des massacres.

Il importait, dans cette courte biographie, de rendre hommage à la vérité.

Envoyé en mission dans l'Est pour se rendre compte des dispositions défensives, il adresse à la Municipalité une dépêche circonstanciée où nous voyons que le farouche Billaud fut surtout un patriote.

« Château-Thierry, département de l'Aisne, 7 septembre, l'an IV de la Liberté et de l'Egalité.

« Je m'empresse, mes chers collègues, de vous rendre compte de ma première station. Je suis parti, hier soir à neuf heures; tous les chemins sont des camps, toutes les auberges sont des casernes. Si jamais la France n'eut à soutenir une guerre plus redoutable ni plus décisive, jamais aussi elle n'a trouvé ni plus de défenseurs, ni des défenseurs aussi animés du désir de vaincre. Partout, on s'enrôle avec un tel empressement que ceux qui sont ou trop vieux ou trop jeunes pour marcher sous les drapeaux de la Liberté, pleurent et se désespèrent. A Dormans, quand la nouvelle de la prise de Verdun y est arrivée, tous sont partis pour Châlons, à l'exception seulement des femmes

et d'un vieillard de soixante-quinze ans. Voilà, mes amis, l'expansion du patriotisme qui se développe dans tout l'empire, et quand nous allons combattre les esclaves des tyrans, je vous demande si nous ne marchons pas sûrement à la victoire.

« Hier soir, j'ai trouvé près de Claye un détachement de gendarmerie, et ce matin le bataillon du Marais à la Ferté-sous-Jouarre, qui marchaient dans le meilleur ordre; ils ont salué vos commissaires par des cris redoublés de *Vive la Nation! Vive la Liberté!* Je suis maintenant à Château-Thierry où je viens d'apprendre que les ennemis étaient bloqués, comme vous le verrez dans la copie du procès-verbal que je joins à ma lettre et que je vous prie de faire afficher sur-le-champ. Je pars à l'instant pour Châlons où Monsieur Luckner est déjà, et demain j'espère être au camp de M. Dumouriez.

« Je vous avoue qu'il me tarde d'arriver où je pourrai voir de près nos ennemis. Je m'en approche avec une entière confiance, et l'espoir que j'ai de les voir exterminer, en me promettant le salut de ma patrie, la mort des tyrans et la liberté du peuple, ne laisse place dans mon cœur à aucun autre sentiment.

« Adieu, mes chers collègues, courage et énergie! Les hommes du 14 juillet sont incapables d'en manquer; mais, entourés d'ennemis qui n'ont que les ressources de l'astuce pour vous renverser, permettez-moi de vous rappeler que les machinations de l'intrigue sont cent fois plus redoutables que toute l'artillerie des Prussiens. Veillez donc jour et nuit, le salut public vous le commande; le peuple qui vous a choisis vous en fait un devoir sacré. Il n'est pas moins glorieux de défendre ses droits que de combattre pour lui. Aussi, qu'à Paris comme au camp : *Liberté, Victoire,* soit la devise universellement adoptée.

« Billaud-Varennes.

On aime à surprendre les manifestations de la sensibilité chez ceux que des doctrines fausses représentent comme

implacables, et c'est avec plaisir qu'en parlant de Billaud-Varennes, en lui faisant prendre une modeste place dans notre galerie de portraits, nous répétons qu'il fut aux armées et à la Convention, aussi bien qu'à la Commune, un sincère défenseur de son pays.

FABRE D'ÉGLANTINE

Note biographique. — FABRE D'ÉGLANTINE (Nazaire-François-Philippe). — Né à Limoux en 1756. — Mort sur l'échafaud en 1794.

Doit son surnom d'*Eglantine* à l'Eglantine d'or qu'il gagna, par une poésie, aux jeux Floraux.

Professeur à Toulouse, puis comédien, il tourna complètement ses vues du côté du théâtre et devint auteur dramatique.

Il eut l'idée originale de pousser jusqu'au bout le personnage de Philinte tracé par Molière dans le *Misanthrope*.

Ce fut son meilleur ouvrage, qui fut représenté avec succès.

La « Suite du Misanthrope » reste le vrai titre littéraire de Fabre d'Eglantine.

A la Révolution, Fabre fut secrétaire du Club des Cordeliers.

Au 10 août, membre de la municipalité parisienne, il devint secrétaire de Danton, alors ministre de la Justice.

Il garda à Danton une inébranlable amitié, et à la Convention, se montra son fervent partisan. Impliqué — quoiqu'innocent — dans une affaire de concussion, il monta sur l'échafaud lors de la proscription des Dantonistes.

Il était l'auteur du calendrier républicain.

Fabre d'Eglantine est une des plus curieuses figures de notre galerie.

Il fut orateur habile et disert et rencontra l'éloquence quand il la chercha le moins.

Cet auteur dramatique, qui voulait continuer Molière, fit

comme son illustre devancier : il se masqua de son œuvre pour exposer ses principes.

Molière se dédoubla dans le *Misanthrope :* dans Philinte il mit son cœur, dans Alceste son esprit; Fabre d'Eglantine, dans *Philinte de Molière,* place dans la bouche d'Alceste ses véritables sentiments et l'on peut dire que son théâtre fut sa première tribune.

Prenons-le au début de sa vie littéraire.

En 1780, il avait vingt-cinq ans et sacrifiait pleinement au goût de l'époque.

Nous trouvons en lui le poète idyllique, l'homme de lettres épris de berquinades et de bergeries.

Ses romances : *l'Agréable illusion, Héloïse et Abeilard, Alaïs,* etc., sont aujourd'hui complètement oubliées.

Il en est une, pourtant, qui eut la singulière bonne fortune de venir du XVIII[e] siècle jusqu'à nous.

Vous tous, chers lecteurs, l'avez chantée autrefois; vous en connaissez au moins le premier couplet. Son titre? *L'Hospitalité.*

Il pleut, il pleut, bergère;
Presse tes blancs moutons.
Allons à la chaumière,
Bergère, vite, allons!
J'entends sur le feuillage
L'eau qui tombe à grand bruit,
Voici l'orage, voici l'orage,
Voilà l'éclair qui luit.

Entends-tu le tonnerre?
Il roule en approchant.
Prends un abri, bergère,
A ma droite, en marchant.
Je vois notre cabane,
Et, tiens, voici venir
Ma mère et ma sœur Anne
Qui vont l'étable ouvrir.

FABRE D'ÉGLANTINE

Bonsoir, bonsoir, ma mère,
Ma sœur Anne, bonsoir:
J'amène ma bergère
Près de vous pour ce soir.
Va te sécher, m'amie,
Auprès de nos tisons;
Sœur, fais-lui compagnie;
Entrez, petits moutons!

Soupons, prends cette chaise.
Tu seras près de moi;
Ce flambeau de mélèze
Brûlera devant toi.
Goûte de ce laitage;
Mais... tu ne manges pas?
Tu te sens de l'orage,
Il a lassé tes pas.

etc...

Ces vers, de facture doucereuse et alambiquée, nous rappellent notre prime jeunesse et les chansons de notre nourrice.

Mais bientôt, abandonnant cette fadeur, le poète s'affirme; l'homme de trente-cinq ans a salué avec ivresse l'avènement de la Révolution. Il sent que les réformes de fait doivent se fonder sur les réformes morales, sur la rénovation spirituelle et, dans son théâtre, mettant en œuvre le *Castigat ridendo,* il moralise avec autant d'à-propos que de dignité :

Le théâtre n'est-il qu'un passe-temps frivole?
Aux jours de liberté qu'il devienne une école.

dit-il dans le prologue de *Philinte.*

Ici, nous ne sommes plus dans une bergerie d'opéra-comique, Fabre laisse les blancs moutons de la gentille Annette, car il a vu un autre troupeau : les hommes durement menés. Ne nous occupons plus des houlettes enru-

bannées puisqu'il y a des sceptres de fer; laissons les bergères puisqu'il y a des tyrans.

Se montrant le franc disciple de Jean-Jacques, Fabre d'Eglantine revendique fièrement un tel patronage.

> Mais faut-il m'appuyer d'une autre autorité?
> C'est Jean-Jacques Rousseau. Lisez ce paragraphe,
> Voilà son sentiment et c'est mon épigraphe.

AGASTE (*lit*)

« Ce Philinte est un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons : de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien parce qu'ils ont intérêt à ce que rien n'aille mieux; qui sont toujours contents de tout le monde parce qu'ils ne se soucient de personne; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres; qui, de leur maison bien fermée, verraient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu leur a donné une douceur méritoire à supporter les malheurs d'autrui. »

Le prologue achevé, la pièce commence.

Philinte, qui est une complète incarnation de l'égoïsme, trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Voici ce que répond Alceste :

> Je ne sais plus quel mot pourrait être emprunté
> Pour peindre cet excès d'insensibilité,
> Cet esprit de vertige et ces lueurs ineptes
> Qui réduisent ainsi l'égoïsme en préceptes.
> Laissez ce faux système à ces vils opulents
> Qui jusque dans le crime, énervés, indolents,
> Dans la mort de leur cœur sommeillent et reposent,
> Loin des maux qu'ils ont faits, loin des plaintes qu'ils causent.

Ces *vils opulents* sont les gens que poursuivra Fabre

d'Eglantine. Après les avoir exposés au pilori de la scène, il les traînera à la barre de la Convention.

Il les dénoncera à la vindicte publique et à la surveillance des lois : il se fera le grand pourfendeur de l'agiotage.

Aujourd'hui, en relisant ses principaux discours, on est étonné de la précision qu'il sait mettre à dévoiler le mécanisme des spéculations hasardeuses; on est surpris d'entendre Berquin parler comme Turcaret.

Le 3 août 1793, la situation était grave : la France républicaine, vierge guerrière, était debout devant l'Europe monarchique.

Il lui fallait entretenir ses armées, sans argent. Donc, au dehors le péril, au dedans la misère : telles étaient les deux menaces qui pesaient sur la République naissante. Les assignats, monnaie fiduciaire dans un moment où la défiance était à l'ordre du jour, tombaient à rien.

C'est dans ces circonstances que Fabre d'Eglantine prend la parole, et la gravité exceptionnelle de la situation le fait éloquent :

« Tandis que les armes des tyrans coalisés et la trahison de leurs esclaves vous circonviennent et vous pressent de toutes parts; tandis que toute l'attention, toute l'activité, tous les moyens des patriotes sont attirés sur les combats de nos frontières, une autre guerre est faite à la République, guerre sourde, tortueuse, invisible, dont les agents correspondant d'un empire à l'autre sont tranquilles et presque inattaquables au sein de la patrie : cette guerre, c'est l'agiotage. L'agiotage s'est converti en conspiration contre la liberté et cette conspiration est terrible, elle est effrayante. Si vous ne l'arrêtez, l'explosion en sera désastreuse.

« Nous sommes sur un précipice d'autant plus profond et dangereux qu'il est couvert, et que, par sa nature, il se dérobe aux yeux; que vous dirais-je enfin? que vous n'avez d'autre moyen que la guerre, d'autre finance pour faire la guerre que l'assignat : c'est votre assignat que l'on attaque pour le discréditer. Les artisans de cette combinaison ont déjà bien réussi. Lorsque vous dépensiez vingt-quatre mil-

lions, vous en déboursez aujourd'hui cent trente. Il est impossible, si cela continue, que vous entreteniez onze armées encore longtemps et que vous subveniez à toutes les dépenses de la République. »

L'orateur montre ensuite « le génie infernal de Pitt » conduisant la France à cette débâcle fatale; il montre les marchands jouant au jour le jour sur leurs denrées et réalisant en faisant la baisse de l'assignat, des gains de plus de 60 0/0.

« Des gains aussi faciles, dit-il en finissant, aussi rapides, aussi immenses, attirent à l'œuvre de l'agiotage des milliers de sangsues qui viennent pomper la substance de la République. Quand on songe que par le travail d'un seul jour tous ces vampires annihilent dans la poche de tous les citoyens utiles et laborieux de l'Etat le prix de leur travail et de leurs sueurs, on ne peut qu'être effrayé de ce nouveau genre de guerre inconnu jusqu'ici à tous les peuples qui ont habité le globe. »

La franchise de Fabre d'Eglantine lui suscita de nombreux ennemis.

Ceux-ci trouvèrent d'obscurs faussaires qui, par une pièce falsifiée, le perdirent.

Un curieux rapprochement s'impose : le sujet de *Philinte* évolue autour de la falsification d'un billet, et c'est la falsification d'un décret, attribuée sans fondement à Fabre d'Eglantine, qui perdit l'auteur de *Philinte*.

Il fut englobé, comme on sait, dans la proscription des Dantonistes, par Robespierre, qui, dans sa jalouse incorruptibilité, ne voulait pas qu'un républicain pût même être soupçonné.

GONCHON

Note biographique. — GONCHON.

On sait peu de chose sur Gonchon.

Suivant la tradition, il serait né à Paris en 1751 ou 1752.

La date exacte de sa mort ne nous est pas parvenue.

Il eut un frère qui fut envoyé à Nantes au moment du proconsulat de Carrier.

Orateur des faubourgs, comme Varlet, comme Fournier l'Américain, comme Lazouski, il eut son heure de puissance, et, par sa rude éloquence, entraînait le peuple.

C'est à ce titre qu'il mérite une place dans notre galerie.

Le faubourg Saint-Antoine a bien mérité de la Liberté.

Il en fut le giron.

Longtemps borné par la formidable Bastille, son horizon, un beau jour, s'éclaira et à l'endroit même où avait vécu l'oppression, naquit la délivrance.

Parcourons les ruelles (qui existent encore) du quartier Saint-Paul et les souvenirs nous viendront en foule.

C'est par ces rues tortueuses que passaient les sections; ce pavé inégal et raboteux a sonné sous les pieds du cheval de Santerre; cette petite place fut un forum, telle borne une tribune, tribune non de marbre, mais de grès, tribune populacière — on n'y montait point, on y sautait, à pieds joints : on n'y demandait pas la parole, on l'y prenait —,

mais qui eut la chance d'entendre vibrer la passion populaire aux jours où la rue eut son éloquence.

De Saint-Antoine aux Gravilliers, des Célestins au Pas de la Mule, l'orateur applaudi fut Gonchon. Aux heures d'effervescence, il venait aux endroits les plus fréquentés, de préférence vers les fontaines, et là, aux acclamations de la multitude, il prononçait ses discours.

L'histoire officielle n'a consacré à Gonchon que quelques lignes. Il serait peut-être intéressant de le tirer de son obscurité.

Emule du jeune orfèvre Rossigno — qui devint général — Gonchon fut le porte-parole du faubourg.

Que reste-t-il de ces violentes improvisations?

Peu de chose, car les tribuns de carrefour n'avaient point de logographe (1); mais il nous est connu par les harangues qu'il prononça, comme orateur des députations, à la barre de l'Assemblée.

C'est là que nous le trouvons, dans une circonstance décisive, le 10 août.

« Législateurs,

« Nous l'avons déjà proclamée, cette vérité fondée sur la nature des choses et les attentats du despotisme. Les rois, les ministres, la liste civile, passeront; mais les droits de l'homme, la souveraineté nationale ne passeront jamais.

« Nous les avons fait rougir plus d'une fois ces politiques qui se croyaient des législateurs parce qu'ils savaient embrouiller un code barbare.

.....

« Que reste-t-il du travail revisé de ces Lycurgues? Ce que la justice, la nature et le peuple avaient indiqué; je veux dire les droits de l'homme et la souveraineté natio-

(1) C'était le nom qu'on donnait alors au *sténographe* chargé de recueillir les discours des représentants du peuple.

nale. Tout ce que les intransigeants et les beaux esprits avaient caché dans le registre des lois a disparu comme un nuage. Nous avions beau leur dire : avec tout votre savoir et vos lois anglaises, vous ne savez ce que vous faites; vous trahissez les intérêts de la nation : vous élevez des autels à l'anarchie, à la corruption, à l'intrigue; votre pouvoir exécutif porte avec lui le germe de sa dissolution, ou de la ruine de l'Etat : inutiles discours! nous prêchions dans le désert... Comme nos anciens despotes, ils sont tombés sous la hache populaire; et perdus dans le troupeau des scélérats qui ont fait le malheur des nations, ils iront grossir la foule des grands exemples qui apprennent aux législateurs que la faux du temps ne respecte que les institutions fondées sur la nature et sur l'équité. »

Passant en revue l'œuvre des premiers législateurs, Gonchon dit « qu'ils se sont écartés de la route qui devait les conduire au Temple de la Vérité. »

« Ils n'ont pas senti que l'autorité la plus respectable est celle qui *guide,* non celle qui *ordonne.* Comment n'a-t-on pas compris qu'élever un mur de séparation entre les citoyens, c'était les isoler, nourrir l'orgueil des uns et la jalousie des autres, rendre impossible le retour de la paix et des vertus sociales? Comment les riches ne voient-ils pas que le seul moyen de conserver leurs propriétés est de vêtir le pauvre et non de le dépouiller; de prendre part à ses maux, non de les aggraver? Mais non! ils calculent froidement l'arrivée des Autrichiens! Et croyez-vous, misérables égoïstes, que les automates de la Prusse respecteraient comme nous le fruit de vos brigandages? Ah! quand la horde de Brunswick percevrait elle-même le prix qu'elle aurait mis à ses prétendus services, aussi bas dans l'infortune que vous êtes insolents dans la prospérité, vous appelleriez à votre secours le modeste artisan, le pauvre laboureur. Et si l'on vous répondait : — Non! Vous ne nous avez pas jugés dignes d'être vos égaux, nous ne le sommes pas de combattre vos ennemis!

« Mais non! vous le connaissez trop, le peuple que vous calomniez. Ah! nous en jurons par l'expérience, nous serions les premiers à combattre vos oppresseurs. »

Gonchon rend ensuite justice aux hommes de la Législative, puis prévoyant l'ouverture prochaine de la Convention, il dit :

« De nouveaux représentants vont juger entre le peuple et Louis XVI. Gravez-leur, par une conduite exemplaire, le chemin qu'ils doivent suivre... ce ne sont pas les hommes qu'il faut changer, mais les choses. Les révolutions les plus sanglantes n'ont amené pour l'ordinaire que la mort des coupables, sans tarir la source du crime! Que l'exemple du passé nous serve!... Que notre corps social ne présente plus un corps décharné, surmonté d'une tête hideuse et nourrie de la substance de tous, mais bien des hommes réunis par le devoir et le patriotisme. Nos beaux esprits s'occupent depuis longtemps d'une balance politique : nous l'avons trouvée sans la chercher. Ayez un gouvernement qui mette le pauvre au-dessus de ses faibles ressources, le riche au-dessous de ses moyens : l'équilibre sera parfait.

« République ou Monarchie, président ou roi... que nous importent les mots! pourvu que nous ayons un gouvernement à l'ombre duquel nous puissions vivre heureux et libres; pourvu que l'émulation prenne la place de l'intrigue, l'amour du bien général, celle du royalisme...

« Législateurs, les hommes du 14 juillet et du 10 août en ont fait le serment. Qu'ils viennent relever les murs de la Bastille, ces brigands du Nord, ces anthropophages couronnés! Ils ont promis à leurs soldats le sang et le bien des Français, qu'ils entrent dans les sections de la capitale! Si la victoire nous trahit, les torches sont prêtes. Ils ne trouveront que des cendres à recueillir et des ossements à dévorer! »

C'est un rude langage que celui que nous venons d'entendre.

Combien sont loin les grâces académiques de Robespierre!

L'homme qui parle ainsi est inexpérimenté dans l'art de charmer; mais il sait cependant convaincre.

Il apostrophe, il injurie même.

Imbéciles, égoïstes, scélérats et *barbares* sont ses épithètes courantes.

C'est que les faubouriens ne parlent point comme des avocats.

Mais si l'éloquence est autre chose qu'un arrangement nombreux de périodes harmonieuses, si elle est aussi — en dehors de toute rhétorique — dans la vive expression d'une sensation vive, Gonchon, on peut le dire, fut souvent éloquent et il fut la voix du peuple.

VERGNIAUD

Note biographique. — VERGNIAUD (Pierre-Victorin). — Né à Limoges en 1759. — Mort sur l'échafaud en 1793.

Etait avocat au moment où éclata la Révolution.

Député à la Législative et à la Convention, il devint président de cette dernière assemblée. Il occupait le fauteuil le jour de la condamnation de Louis XVI.

Il est mêlé à tous les grands événements de l'époque et il acquit, par son talent oratoire, une véritable prépondérance.

A la Convention, où il y avait tant d'avocats, il dépassa tous ses collègues par son éloquence admirable.

Chef véritable du parti girondin, il ne sut pas toujours le mener avec l'habileté qui eût été nécessaire.

Il ne comprit pas la nécessité de s'unir aux Montagnards et périt victime d'une politique hésitante, mais de bonne foi.

Après avoir esquissé les traits caractéristiques des plus célèbres Montagnards, ce n'est que justice de s'arrêter un instant devant les grands portraits girondins.

Guadet, Vergniaud, Gensonné, constituèrent dans la religion révolutionnaire une admirable trinité.

Ils furent à eux trois, on sait comment, la grande voix de la Gironde, mais chacun avec ses qualités si distinctes

qu'on peut dire que ce qui les rassembla fut le contraste au moins autant que la ressemblance.

Ils eurent ceci de commun : le but à atteindre; mais ils ne s'entendirent point toujours sur les moyens à employer. C'est peut-être, en dehors de toute considération historique, ce qui fit leur faiblesse : artistes et rêveurs, ils furent grands en dédaignant d'être habiles et se laissèrent entraîner par leur génie; leur méridionale confiance, en un temps où la défiance était à l'ordre du jour, devait les perdre.

Vergniaud naquit à Limoges et était fils d'un avocat du barreau de cette ville; venu à Paris au collège Duplessis, il acheva ses études, mais ne savait de quel côté orienter sa vie, car son temps de collège terminé, il restait orphelin et sans ressources.

Un hasard lui fit rencontrer un magistrat éclairé du parlement de Bordeaux, Dupaty, qui, dans la subtilité de son esprit, devina le jeune Vergniaud et dans la bonté de son cœur lui avoua une paternelle affection.

Jugeons-en par cette lettre très intime qu'adressait au beau-frère du jeune homme le bienveillant magistrat :

« J'ai payé de mes deniers et je consentirai à payer pour d'autres années la pension de votre beau-frère; je lui procurerai moi-même des causes de choix pour ses débuts: il ne lui faut que du temps, un jour il fera une grande gloire à son nom. Aidez-le à pourvoir à ses nécessités urgentes; il n'a pas encore de robe de palais. J'écris à son oncle pour toucher sa générosité; j'espère que nous en obtiendrons un habit. Reposez-vous sur moi du reste, et fiez-vous à l'intérêt que m'inspirent ses infortunes et ses talents. »

Avec un protecteur aussi dévoué, le jeune avocat devait aller loin. Ses premières causes eurent un immense retentissement et son éloquence élevée et sereine ne manqua pas de le désigner aux suffrages populaires.

VERGNIAUD

Dans la lutte des Montagnards et des Girondins, certains de ces derniers furent représentés comme antipatriotes, d'aucuns comme vendus à l'étranger. La vie, si courte, de Vergniaud proteste contre une semblable imputation.

Au lendemain du désastre de Longwy, c'est lui-même qui, suivant l'expression de Danton, *sonne la charge contre les ennemis de la patrie.*

« C'est aujourd'hui que Paris doit vraiment se montrer dans toute sa grandeur; je reconnais son courage à la démarche qu'il vient de faire (1) et maintenant, on peut dire que la patrie est sauvée. Depuis plusieurs jours, l'ennemi faisait des progrès, et nous n'avions qu'une crainte, c'est que les citoyens de Paris se montrassent, par un zèle mal entendu, plus occupés de faire des motions et des pétitions qu'à repousser les ennemis extérieurs. Aujourd'hui, ils ont connu les vrais dangers de la patrie, nous ne craignons plus rien. Il paraît que le plan de nos ennemis est de se porter sur Paris, en laissant derrière eux les places fortes et nos armées. Or cette marche sera de leur part la plus insigne folie et pour nous le projet le plus salutaire, si Paris exécute les grands projets qu'il a conçus. En effet, quand ces hordes étrangères s'avanceront, nos armées, qui ne sont pas assez fortes pour les attaquer, le seront assez pour les suivre, les harceler, leur couper les communications avec les armées extérieures.

Et si, à un point déterminé, nous leur présentons tout à coup un front redoutable, si la brave armée parisienne les prend en tête, lorsqu'elles seront cernées par nos bataillons qui les auront suivies, c'est alors qu'elles seront dévorées par cette terre qu'elles auront profanées par leur marche sacrilège. Mais, au milieu de ces espérances flatteuses, il est une réflexion qu'il ne faut pas dissimuler. Nos ennemis ont un grand moyen sur lequel ils comptent beaucoup, c'est celui des terreurs paniques. Ils sèment l'or; ils envoient des émissaires pour exagérer les faits, répandre au loin l'alarme et la consternation; et vous le savez, il est des

(1) Une invitation pressante à autoriser de nouvelles prises d'armes.

hommes pétris d'un limon si fangeux qu'ils se décomposent à l'idée du moindre danger.

Je voudrais qu'on pût signaler cette espèce à figure humaine et sans âme, en réunir tous les individus dans la même ville, à Longwy, par exemple, qu'on appellerait la ville des lâches, et là, devenus l'opprobe de la nature, leur rassemblement délivrerait les citoyens d'une peste bien funeste, d'hommes qui sèment partout des idées de découragement, suspendent les élans du patriotisme, qui prennent des nains pour des géants, la poussière qui vole devant une compagnie de houlans pour des bataillons armés, et désespèrent toujours du salut de la patrie : que Paris déploie une grande énergie, et la victoire couronnera bientôt nos efforts... Cependant, pourquoi les retranchements du camp qui est sous les remparts de cette cité ne sont-ils pas plus avancés?

Où sont les bêches, les pioches et tous les instruments qui ont élevé l'autel de la Fédération et nivelé le Champ de Mars? Vous avez manifesté une grande ardeur pour les fêtes; sans doute, vous n'en aurez pas moins pour les combats. Vous avez chanté, célébré la liberté, il faut la défendre. Nous n'avons plus à renverser des rois de bronze, mais des rois environnés d'une armée puissante.

Je demande que la Commune de Paris concerte avec le pouvoir exécutif les mesures qu'elle est dans l'intention de prendre. Je demande aussi que l'Assemblée Nationale, qui dans ce moment-ci est plutôt un grand comité militaire qu'un corps législatif, envoie à l'instant et chaque jour douze commissaires au camp, non pour exhorter par de vains discours les citoyens à travailler, mais pour piocher eux-mêmes; car il n'est plus temps de discourir, il faut piocher la fosse de nos ennemis, ou chaque pas qu'ils font en avant pioche la nôtre. »

Il fallait l'aveuglement que cause l'esprit de secte pour présenter un tel homme comme mauvais Français; il fallait se boucher les oreilles pour ne point entendre les mâles

et guerrières paroles d'un orateur dont le parti avait été le premier à demander la déclaration de guerre.

Vergniaud proscrit, condamné, dut se souvenir des compliments de son protecteur : « Il ne lui faut que du temps! » Malgré les généreuses erreurs de la Gironde, la postérité respectueuse envers Vergniaud, doit penser comme Dupaty lorsqu'il écrivait :

« Un jour il fera une grande gloire à son nom. »

GUADET

Note biographique. — GUADET (Marguerite-Elie). — Né à Saint-Emilion en 1755. — Mort à Bordeaux le 18 juin 1794.

Elève du collège de Guyenne, il fit son droit à Bordeaux.

Avocat, puis président de la cour criminelle de cette ville.

Député de la Gironde à l'Assemblée législative, puis à la Convention.

Prit une grande part à la lutte politique — ou plutôt impolitique — de la Montagne et de la Gironde.

Il fut l'un des promoteurs du mouvement fédéraliste, qui avait pour but d'entraîner et de soulever les départements contre Paris.

Décrété d'accusation et poursuivi, il se réfugia à Saint-Emilion.

Mis hors la loi, comme rebelle, et arrêté, il mourut sur l'échafaud avec dignité et sans faiblesse.

Dans la trinité girondine, tandis que Vergniaud était le grand chef de principes, Guadet était l'homme de combat.

Il excellait surtout dans l'escarmouche parlementaire : il interpellait, apostrophait, interrompait, rétorquait avec un rare bonheur.

Né à Saint-Emilion, petite ville du Bordelais (en 1755), il prit au terroir de son pays la saveur et le bouquet et son premier acte fut un acte de spirituelle attaque. Il signa, au moment d'être admis au barreau de Bordeaux, un virulent « mémoire » contre des adversaires en crédit, ce qui même retarda son entrée aux affaires, car il eut, avant tout, l'esprit frondeur. Issu d'une famille où les charges muni-

cipales étaient en quelque sorte héréditaires, il secoua, tout en les respectant, les graves formes délibératives, solennelles et patriarcales d'Elie et de Jean Guadet, ses père et grand-père, et se montra, dès le début de sa vie publique, comme un fils de la rieuse et satirique basoche.

Bien différent en cela de l'académique Vergniaud et du réfléchi Gensonné, il a sur les lèvres le sarcasme et l'ironie.

C'est surtout aux attaques directes qu'il excelle à riposter.

A la séance du 3 janvier 1793, Treilhard présidait.

Un député (Gasparin) apporte à la barre de l'Assemblée une dénonciation contre les membres du parti girondin et plus spécialement contre Vergniaud, Guadet, Brissot et Gensonné, qu'il accuse d'avoir voulu pactiser avec le tyran.

Nous donnons la riposte de Guadet comme un modèle d'adroite ironie.

Pour que toute la portée en soit saisie, assistons à la scène.

Le Président. — Guadet a la parole.

Tureau. — Je demande que les députés accusés ne soient pas entendus avant Boze (1). (De nombreuses voix couvrent la voix de l'opinant.)

Guadet. — Avez-vous envie de me mettre au secret?

Boyer-Fonfrède. — Envoyez-les à l'Abbaye et donnez-leur les juges du 2 Septembre!

Guadet. — Citoyens, j'admire avec quelle lenteur s'est réveillé, dans l'âme de Gasparin, cet amour de la patrie et de la liberté qu'il a aujourd'hui porté à la tribune de la Convention nationale. J'admire comment, dépositaire, s'il faut l'en croire, d'un complot qui compromettrait la chose publique, il a attendu, non pas qu'il eût des preuves, il n'en a point, mais que la forte, la vigoureuse opinion de Gensonné lui eût annoncé qu'il fallait, pour la combattre, sinon des moyens, du moins des calomnies.

(1) Le peintre Boze devait, au dire de Gasparin, fournir des preuves appuyant la dénonciation.

GUADET

J'admire comment Gasparin, qui a pu être témoin des séances de la commission extraordinaire des vingt-un, a eu le courage de nous accuser d'avoir changé tout à coup, d'avoir favorisé les perfides projets de la royauté; j'admire comment il a ignoré que c'est Gensonné qui, le premier dans la commission, a proposé la suspension du pouvoir exécutif dans les mains du ci-devant roi.

J'en atteste et les membre de la commission et les membres de la Législative qui sont dans la Convention. (Plusieurs voix : Oui! oui! le fait est vrai). J'admire comment e besoin de calomnier lui a fait tout à coup oublier que dans cette commission qui n'était pas entièrement composée de patriotes chauds, Vergniaud, Condorcet, Lasource, Guyton-Morvaux, quelques autres membres, nous appuyâmes le projet de Gensonné; et que les bases en étaient si bien posées que, le 10 août, il fut présenté une heure après que le tyran fut arrivé dans l'Assemblée. J'admire comment Gasparin a tout vu, tout connu, excepté la pièce qui est la base de sa bruyante accusation. Eh bien! si j'étais aussi prompt à soupçonner que Gasparin à calomnier, je pourrais croire qu'il avait des raisons pour ne pas produire ce mémoire.

Gensonné a des liaisons étroites avec Boze, qui, je le crois, est un patriote pur, zélé, et j'ai ouï dire qu'il n'avait pas peu contribué, par ses relations avec les Marseillais, à hâter la journée du 10 août.

Le patriote Boze, à l'approche de cette journée, avait des inquiétudes. Il avait demandé à Gensonné de lui exposer ses vues sur les moyens de remédier aux maux dont il voyait bien que nous allions être les victimes. Gensonné rédigea le mémoire; il nous le lut; nous le trouvâmes bien, Vergniaud et moi; je le signai. J'ignore ce qu'il est devenu; mais ce que je sais bien, ce qu'il faut que ces messieurs sachent bien, c'est que si ce mémoire se retrouve, ce n'est pas à eux qu'il prépare un triomphe. »

Les accusations contre les Girondins devaient continuer à prendre corps.

Décrété d'accusation avec ses collègues, Guadet alla se cacher à Saint-Emilion.

On a, sur les détails de son arrestation, une page émouvante publiée par le *Moniteur* du 10 messidor an II, sous ce titre : Lettre d'un membre du district de Bordeaux.

Guadet avait été traqué inutilement dans les carrières de Saint-Emilion.

De là, les recherches continuèrent dans toutes les maisons suspectes.

« Ils (les commissaires) les avaient déjà toutes visitées et perdaient l'espoir de rien trouver, lorsque Favereau et Marcou, qui avaient parcouru plusieurs fois la maison de Guadet père, s'aperçurent que le grenier était moins long que le rez-de-chaussée. Ils y remontèrent, et après l'avoir mesuré, ils se convainquirent qu'il y avait une loge pratiquée à l'extrémité, mais à laquelle aucune ouverture apparente ne communiquait. Ils montèrent sur le toit et ils travaillaient à découvrir la loge lorsqu'ils entendirent rater un pistolet.

Alors ils crièrent que ce qu'ils cherchaient était là : et Guadet et Salle crièrent eux-mêmes qu'ils allaient se rendre, ce qu'ils effectuèrent. »

Guadet fut transporté à Bordeaux et il monta à cet échafaud où la Révolution immolait tout à tour chacun de ses enfants.

GENSONNÉ

Note biographique. — GENSONNÉ (Arnaud. — Né à Bordeaux le 9 août 1758. — Décapité le 31 octobre 1793.

Avocat du barreau de Bordeaux.

Membre du tribunal de cassation de cette ville.

Député à la Législative et à la Convention.

Au sein de cette assemblée, il lutta avec énergie contre « la Montagne ».

Lors de la proscription des Girondins, il refusa de quitter Paris et fut décrété d'accusation. Le tribunal révolutionnaire prouva, par l'organe de Fouquier-Tinville, que Gensonné avait pris une part active au mouvement fédéraliste. Il fut condamné à mort et monta sur l'échafaud le 31 octobre.

Voici « l'homme d'affaires » de la Gironde.

Que Vergniaud charme ses auditeurs par une éloquence à la fois élevée et simple, que Guadet pique la curiosité par l'imprévu de ses ripostes, Gensonné s'est confiné dans un autre rôle et n'en sort qu'aux occasions de force majeure. A lui le talent de composer les rapports lumineux que demande l'Assemblée, à lui l'esprit de raisonnement et de déduction. Il ne parle point la langue fulgurante des deux premiers : ses mots ne sont point des éclairs; mais sa phrase qui a plus de clarté que de brillant, possède une puissance étrange.

Vergniaud et Guadet sont des sensitifs (Guadet surtout), Gensonné est un psychologue.

Un psychologue doublé d'un moraliste.

Ses biographes nous le montrent comme un passionné admirateur de Voltaire et de Montesquieu : c'est à ce dernier que nous pensons logique de le rattacher, car s'il a la profondeur et la largeur de vues, il manque totalement de cette légèreté de touche qui caractérise le style ailé de Voltaire.

Un fait assez peu connu de la vie de Gensonné, c'est que, nommé à vingt-neuf ans, par Louis XVI, secrétaire général de Bordeaux, il refusa cette fonction.

Il avait cependant toutes les qualités requises pour la remplir dignement; appartenant de plus à une famille très connue dans la ville, il s'imposait au choix du roi, mais il répondit :

— Je ne puis me déterminer à devenir le représentant de ma cité, sans être assuré de son aveu.

C'était en appeler au suffrage de ses concitoyens.

Ceux-ci s'en souvinrent, surent gré au jeune avocat de sa modestie scrupuleuse et l'envoyèrent siéger avec les législateurs. Il conquit rapidement un rang estimable.

Quand eurent lieu les soulèvements de l'Ouest, il fut un des commissaires envoyés en Vendée. Son collègue (Gallois) lui laissa le soin de rédiger le rapport à l'Assemblée, et il s'en acquitta avec talent.

Si la place ne nous était point limitée, nous le montrerions dans toute son œuvre.

Il est une page au moins que nous devons sauver de l'oubli, c'est le testament politique du grand proscrit.

Il est adressé sous forme de déclaration, de lettre collective, par Gensonné à ses amis de Bordeaux.

Le 2 juin 1793, Gensonné écrivait :

« Moi, Arnaud Gensonné, représentant du peuple français, convaincu que nous touchons au moment où je vais être victime des conspirations qui se trament contre la liberté et la République française par une fraction dont je n'ai cessé de combattre les coupables efforts,... je déclare aux citoyens de mon département et à la France entière,

GENSONNÉ

que je bénirai le sort qui m'est réservé, si ma mort peut être utile à l'établissement de la République, et préparer le bonheur du peuple français.

« Je déclare que je n'ai jamais cessé de lui être entièrement dévoué; que je n'ai eu d'autre ambition que celle de remplir mon mandat avec courage et énergie; que je n'ai formé d'autre vœu que celui de son bonheur et de l'établissement d'une constitution républicaine; que j'ai vécu et que je mourrai républicain et digne de la confiance dont nos commettants m'ont honoré... Au milieu des mouvements que les événements dont je serai probablement victime vont susciter dans la France entière, j'adjure tous les bons citoyens, et particulièrement ceux du Midi de ne pas imputer à la majorité des habitants de Paris les excès que dans les circonstances malheureuses où nous nous sommes trouvés, elle n'a pu empêcher ni prévenir; qu'ils se rappellent les services que cette ville a rendus à la Révolution et qu'ils réservent toute leur haine pour les scélérats qui ont médité et fait exécuter cet infâme projet. Résigné à tout, sûr de ma conscience, j'embrasse dans ma pensée nos chers concitoyens, tous les amis de la liberté et de la République française; et en la scellant de mon sang, sous le poignard des conspirateurs et sous la hache des factieux, mon dernier soupir sera pour ma patrie, et ma bouche ne se fermera qu'en exprimant le plus ardent de mes souhaits: Vive la République! »

PÉTION

Note biographique. — PÉTION DE VILLENEUVE (JÉRÔME). — Né à Chartres en 1753. — Mort à Saint-Emilion en 1794.

Exerçait à Chartres la profession d'avocat, lorsqu'il fut nommé député à la Constituante.

C'est lui qui, avec Barnave et Latour-Maubourg, ramena de Varennes la famille royale.

En 1791, remplaça Bailly à la mairie de Paris.

Fut le premier président de la Convention nationale, vota la mort du roi.

Il prit rang parmi les Girondins lors des discussions qui déchirèrent l'assemblée, s'enfuit avec eux, en Normandie d'abord, puis à Saint-Emilion.

Il erra, pour échapper à la proscription, de grotte en grotte et de caverne en caverne.

Il mourut d'épuisement, et l'on retrouva son cadavre, à demi dévoré par les loups.

Voici l'un des hommes les plus sympathiques de la Révolution; il fut aussi l'un de ceux qui détinrent le plus longtemps la faveur du peuple.

C'est qu'il fut avant tout un fils du peuple, condition première, condition essentielle pour en être aimé. Une nation peut s'engouer d'un grand seigneur qui, pour un instant s'humanise et pense s'encanailler. Beaufort, surnommé le roi des Halles, le duc d'Orléans en sont des exmples. Mais

elle garde une plus durable affection au plébéien qui, par son mérite, s'élève au-dessus du commun sans oublier qu'il en est issu.

C'est ce qui fit la popularité de Pétion

La foule, qui a des sobriquets pour toutes les personnalités, les uns câlins pour ses amis, les autres furieux pour ses ennemis, en eut pour Pétion un austère, et le surnomma La Vertu!

De cette vertu il fournit de nombreuses preuves.

Il fut républicain dans le carrosse du roi.

Nommé, avec Latour-Maubourg et Barnave, commissaire de l'Assemblée pour ramener Louis XVI fugitif lors de la triste équipée de Varennes, par son maintien froid et désapprobateur, il fut, dans cette berline, l'apôtre de la Révolution, l'incarnation de la puissance populaire serrant de près la monarchie et côte à côte assise avec elle.

Ainsi que Couthon, il devait poursuivre la royauté déchue et demander la mise en accusation de Louis XVI.

Il commença dès lors à devenir l'idole du peuple.

Au 20 juin, il avait contribué à la délivrance du roi et n'avait reçu comme remerciement que de dures et hautaines paroles.

Mme de Staël, faisant allusion à la présence du maire de Paris, ceint de son écharpe, dans les conflits d'alors, dit de lui, avec plus d'esprit de que de vérité : qu'il était l'arc-en-ciel qu'on ne voyait qu'après l'orage.

C'est là une injustice dont le bon sens parisien ne tint pas compte.

Destitué par le Directoire de Paris, où dominait le duc de la Rochefoucauld, il fut rétabli séance tenante par l'Assemblée dans ses fonctions municipales.

Mais un jour vint où les Parisiens — semblables aux Athéniens qui s'ennuyèrent d'entendre vanter la vertu d'Aristide — se lassèrent de l'austérité de Pétion. Président de la Convention, il devint juge de Louis XVI dont il vota la mort, avec sursis, accommodant ainsi sa conscience et son humanité.

PÉTION

Taxé de modérantisme, il dut s'éloigner des montagnards, fit bande à part avec les Girondins, et devait périr avec eux.

A l'accusation de Robespierre, Pétion, dans une séance mouvementée (le 11 avril 1793) répond à la fois avec dignité et adresse.

— Le président : Je n'ai pris le fauteuil que parce que le calme régnait dans l'Assemblée. Hier j'ai présidé pendant huit heures, pendant toute la nuit : et si le calme ne se rétablit pas, je prie la Convention de me faire remplacer.

Pétion : « Demandez à la Convention de se tenir dans le calme et la tranquilité qu'exigent les circonstances et vous ne serez pas épuisé de fatigue, comme vous l'êtes. Il est impossible... (Les murmures se font entendre.) J'ai pris la parole! il ne s'agit point ici de tactique, je parlerai. Président, il est impossible de tolérer plus longtemps toutes ces infamies : il est impossible à l'honnête homme de contenir son indignation, lorsqu'il se voit insulté avec audace par des êtres flétris du sceau de la réprobation. Oui! je fais le serment de poursuivre les traîtres; oui, il faudra que Robespierre enfin soit marqué comme autrefois les calomniateurs (Nouveaux murmures). Que signifient donc ces dénonciations perpétuelles contre des hommes qui ont toujours respiré pour la liberté? Oui! le peuple connaîtra bientôt ceux qui, sous le masque d'un faux patriotisme, le trompent, l'égarent, le poussent dans l'abîme, et je ne serai content que lorsque j'aurai vu ces hommes qui veulent perdre et qui perdraient enfin la Liberté, la République, laisser leur tête sur l'échafaud. (Quelques applaudissements.) Je prouverai jusqu'à l'évidence quels sont ceux qui trahissent la République, quels sont ceux qui, à force de calomnies et de crimes, la font détester avant quelle soit établie; ils crient sans cesse au peuple « Levez-vous! » Eh! quand il sera debout, que pourrez-vous lui dire? Qu'a-t-il à renverser? qu'a-t-il à égorger, si ce n'est la Convention nationale (Robespierre : C'est nous qu'on veut égorger) (Une voix : Taisez-vous! dictateur du 10 août)? Président, il est permis à la fin de perdre patience. On sait avec quel calme, avec quelle modération j'ai toujours parlé : jamais je ne me suis permis d'insulter, d'injurier, d'inculper per-

somme. Je voulais entretenir dans l'Assemblée l'ordre et la dignité; mais je vois la chose publique trahie, traînée à sa perte; je vois une foule de bons citoyens, aveuglés, méconnaître l'abîme où l'on cherche à les précipiter. On ne cesse de calomnier la Convention; qu'eussent fait de plus nos ennemis? Oui, voilà les ennemis les plus cruels de la République : et aujourd'hui qu'ils voient leurs complots sur le point d'être dévoilés (Nouveaux murmures)... Ne vous y trompez pas, la nation ne sera pas séduite et la patrie saura juger les intrigants et les vrais amis de la Liberté! A quoi s'arrête-t-on depuis longtemps? A des horreurs. On dit sans cesse :Vous êtes le complice de Dumouriez, le complice de d'Orléans!... Infâmes que vous êtes! Et qui donc périrait le premier, si leurs conspirations réussissaient? Jamais, je le déclare, non, jamais je ne transigerai avec la tyrannie, et si l'ennemi était à nos portes, on verrait quels seraient alors les vrais braves! (Marat interrompt.) Un vil scélérat qui a prêché le despotisme. (Marat : c'est vous qui êtes un scélérat!) Voilà l'homme qui vous a demandé sans cesse le despotisme, tantôt sous le nom de dictature, tantôt sous le nom de triumvirat. Lorsqu'il a été question de moi personnellement, j'ai gardé le silence. Je me suis honoré de ses calomnies, il n'avilit que ceux qu'il loue. (Marat renouvelle ses interruptions. Plusieurs membres : taisez-vous, scélérat.) Président, je ne suis pas inquiet de l'opinion que la nation peut avoir de nous en cet instant, je ne suis pas inquiet surtout de celle que la postérité portera sur nous. Mais dans ce moment nous devons nous montrer sans faiblesse, nous devons sévir contre les hommes qui avilissent, par un système constamment suivi, la représentation nationale! »

Pétion appelait ainsi la rigueur de la Convention sur le parti montagnard : la lutte engagée devait tourner à la perte de la Gironde.

Proscrit avec Guadet et suivant les députés réfugiés à Saint-Emilion, Pétion, qui avait demandé que ses adversaires portassent leur tête sur l'échafaud, y déroba la sienne.

La mort l'atteignit pourtant, mais mystérieuse; on ne sait comment il périt; mais on retrouva son cadavre à demi dévoré par les loups dans une vigne de Saint-Emilion.

Sic transit...

DUMOURIEZ

Note biographique. — DUMOURIEZ (Charles-François-Duperrier). — Né à Cambrai en 1739. — Mort en Angleterre en 1823.

Elève du collège Louis-le-Grand.

Entra dans l'armée dès 1757.

Officier de fortune, après avoir servi la royauté, il servit la Révolution, devint, lors de la puissance des Girondins, ministre de la Guerre.

Généralissime des armées, il se battit comme un héros, tant que la chance lui sourit, conduisit la victorieuse campagne de l'Argonne, fut surnommé le Léonidas français. Victorieux à Jemmapes, il entra à Bruxelles et conquit Liège, Anvers, Louvain. Battu à Neerwinden, il évacua la Belgique. Appelé à la barre de l'Assemblée pour s'expliquer, il refusa de comparaître, fit arrêter les commissaires de la Convention et passa à l'étranger.

Il vécut jusqu'à quatre-vingt-quatre ans.

Le caractère de Dumouriez est assez complexe pour présenter une certaine difficulté à l'analyse; l'histoire ne peut que malaisément camper cet homme en pleine lumière, il a toujours des points obscurs et des coins d'ombre.

Avant de devenir général de la République, il avait été soldat de la monarchie.

Marat, qui fut son ennemi, lui prédit qu'il trahirait la Révolution après l'avoir servie; Collot d'Herbois, qui lui fit à la tribune des Jacobins le discours que nous avons

déjà cité, glissa adroitement dans sa louange une phrase à double entente qui laissait percer sa défiance.

S'inquiétant aussi peu des articles de l'un que du discours de l'autre, Dumouriez continua à guerroyer, on sait avec quel bonheur.

Allant de victoire en victoire, il sauva la France dans les défilés de l'Argonne, conquit la Belgique et croyait ne jamais s'arrêter dans la voix du triomphe quand il perdit la bataille de Neerwinden.

Pour les généraux de la Convention, vaincre était le devoir. Etre vaincu était le crime, crime qui vous envoyait à l'échafaud.

Dumouriez brisa son épée qui avait cessé d'être victorieuse et passa à l'étranger.

Ce fut la trahison prévue par Marat et sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Prenons pour l'instant Dumouriez « enfant chéri de la victoire », comme on disait alors; prenons le « héros de Jemmapes », déjà triomphant dans l'Argonne et en passe de gagner le titre qui, plus que Valmy, l'immortalisa.

Dumouriez, passant quelques jours à Paris, vient à la barre de la Convention pour y affirmer que ses braves soldats du camp de Sainte-Menehould ont bien mérité de la Patrie.

Entouré de plusieurs officiers de son état-major, il s'exprime en ces termes, en octobre 1792 :

« La liberté triomphe partout. Guidée par la philosophie, elle parcourra l'univers; elle s'asseoira sur tous les trônes après avoir écrasé le despotisme, après avoir éclairé les peuples.

« Les lois constitutionnelles auxquelles vous allez travailler seront la base du bonheur et de la fraternité des nations. Cette guerre-ci sera la dernière; et les tyrans et privilégiés, trompés dans leurs criminels calculs, seront les seules victimes de cette lutte du pouvoir arbitraire contre la raison. L'armée dont la confiance de la nation m'avait

DUMOURIEZ

donné la conduite a bien mérité de la Patrie; réduite lorsque je l'ai jointe, le 28 août, à 17.000 hommes; désorganisée par des traîtres que le châtiment et la honte poursuivent partout, elle n'a été effrayée ni du nombre, ni de la discipline, ni des menaces, ni de la barbarie, ni des premiers succès de 80.000 satellites du despotisme. Les défilés de la forêt de l'Argonne ont été les Thermopyles où cette poignée de soldats de la liberté a présenté pendant quinze jours à cette formidable armée une résistance imposante. Plus heureux que les Spartiates, nous avons été secourus par deux armée animées du même esprit, avec lesquelles nous nous sommes joints dans le camp inexpugnable de Sainte-Menehould. Les ennemis, au désespoir, ont voulu tenter une attaque qui ajoute une nouvelle victoire à la carrière militaire de mon collègue et mon ami Kellermann.

« Dans ce camp de Sainte-Menehould, les soldats de la liberté ont déployé d'autres vertus militaires, sans lesquelles le courage même peut être nuisible; la confiance en leurs chefs, la patience et la persévérance. Cette partie de la République française présente un sol aride, sans eaux et sans bois. Les Allemands s'en souviendront; leur sang impur fécondera peut-être cette terre ingrate qui en est abreuvée. La saison était très pluvieuse et très froide; nos soldats étaient mal habillés, sans paille pour se coucher, sans couverture, quelquefois deux jours sans pain, parce que la position de l'ennemi obligeait les convois à de longs détours, par des chemins de traverse très mauvais en tout temps, et gâtés par les pluies continuelles; car je dois rendre justice aux régisseurs des vivres et des fourrages, qui, malgré tous les obstacles des mauvais chemins et de la saison pluvieuse, les mouvements imprévus, où que j'étais obligé de cacher, ont entretenu l'abondance autant qu'il leur a été possible; et je suis bien aise de publier que c'est à leurs soins que l'on doit la bonne santé des soldats. Jamais je ne les ai vus murmurer. L'espoir de vaincre soutenait les soldats de la Liberté; leurs fatigues, leurs privations, ont été récompensées; l'ennemi a succombé sous la faim, la misère et les maladies. Cette armée formidable fuit, diminuée de moitié. Les cadavres et les chevaux morts

jalonnent la route. Kellermann les poursuit avec plus de 40.000 hommes, pendant qu'avec un pareil nombre, je marche au secours du département du Nord, et des malheureux et estimables Belges et Liégeois.

« Je ne suis venu passer quatre jours ici que pour arranger avec le Conseil exécutif les détails de cette campagne d'hiver. J'en profite pour vous présenter mes hommages. Je ne ferai point de nouveaux serments; je me montrerai digne de commander aux enfants de la Liberté et de soutenir les lois que le peuple souvrain va se faire à lui-même par votre organe. »

Voilà un bon échantillon de l'éloquence faite de faits plus que de phrases. C'est par courtes périodes que procède la pensée, dont l'expression est souvent indécise et brève.

Un autre général de la République parlait de même à ses soldats : il employait des procédés analogues et avec quelques phrases courtes, il entraînait ses hommes; ce collègue de Dumouriez, officier de fortune comme lui, devait s'appeler un jour Napoléon.

Disons un mot, pour terminer, de la trahison de Dumouriez. Elle est fort discutable, et, d'ailleurs, quel sens attribuer au mot trahison? Dumouriez, pour nous, ne fut jamais l'homme d'un parti. Ses tendances étaient girondines; mais il fut un soldat et non un homme politique; il fut un général plus qu'un républicain. Disons tout, il avait en lui l'esprit d'aventure et était satisfait de triompher pour le triomphe lui-même beaucoup plus que pour la cause de la République. Il était en cela l'homme d'un autre âge et à telle autre époque de notre histoire il eût certainement été un excellent chef de « Grande Compagnie », voyant dans la guerre, la guerre seule, avec ses conséquences immédiates, enivrantes et glorieuses, s'inquiétant peu du but de la lutte, et prêt à marcher sous n'importe quel étendard, à la fois en héros et en brave.

C'est dans cette mesure qu'il trahit, non autrement.

Croire qu'il ait fait triompher les soldats de la Révolution

pour renverser la République, c'est lui prêter un plan trop machiavélique.

Sans ambition personnelle, il laissait à un officier d'artillerie, jeune, pâle et grave, le soin de méditer le vers du poète :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. V
Couthon. 7
Robespierre. 13
Saint-Just 21
Marat. 29
Danton. 37
Barrère. 45
Anacharsis Cloots. 53
Collot d'Herbois. 61
Billaud Varennes. 69
Fabre d'Eglantine. 77
Gonchon. 85
Vergniaud. 91
Guadet. 99
Gensonné 105
Pétion. 111
Dumouriez. 119

Imp. RAMLOT et Cie, 52, avenue du Maine, Paris.

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

RECD EDITR

JUN 11 199

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 107 067 1

Un